

Renouvellement de la Réserve naturelle régionale des Partias

Comité Consultatif du 14 mars 2019



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Qu'est-ce qu'une réserve naturelle régionale ?

➡ Espace présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou paléontologique, ou d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels.

➡ Préservé par une réglementation et une gestion conforme au plan de gestion.

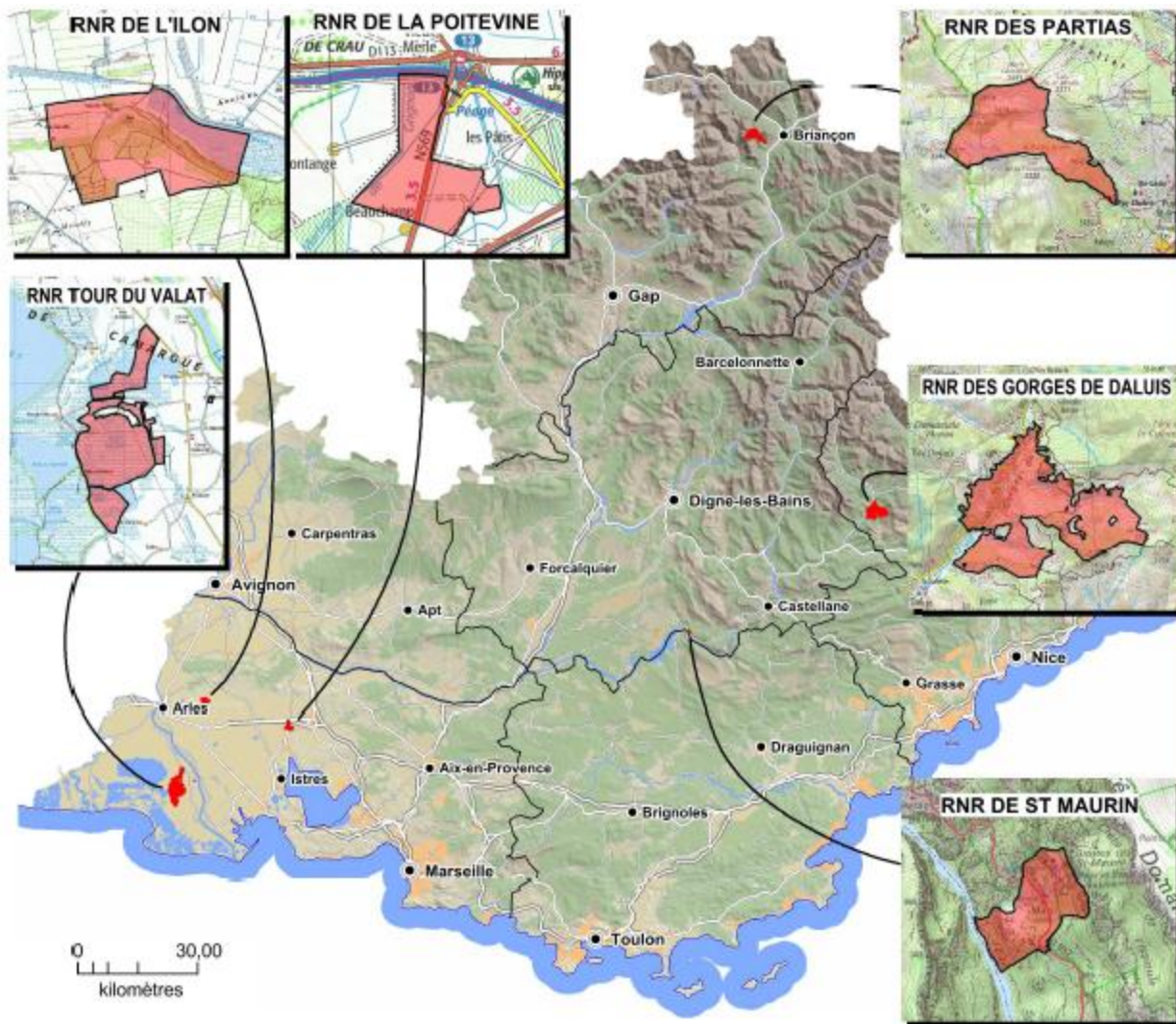
➡ Support d'actions de sensibilisation des citoyens à la biodiversité, elle participe à la valorisation du territoire et à la qualité de vie des habitants.

➡ Créées à l'initiative des propriétaires ou de la Région, par délibération du Conseil régional, à l'issue de consultations institutionnelles et après accord des propriétaires.

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Les réserves naturelles régionales en région SUD

4 036 ha pour 6 réserves naturelles régionales



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

**RESERVES
NATURELLES
REGIONALES**

Localisation géographique
et zooms de délimitation.

Echelles et superficies :

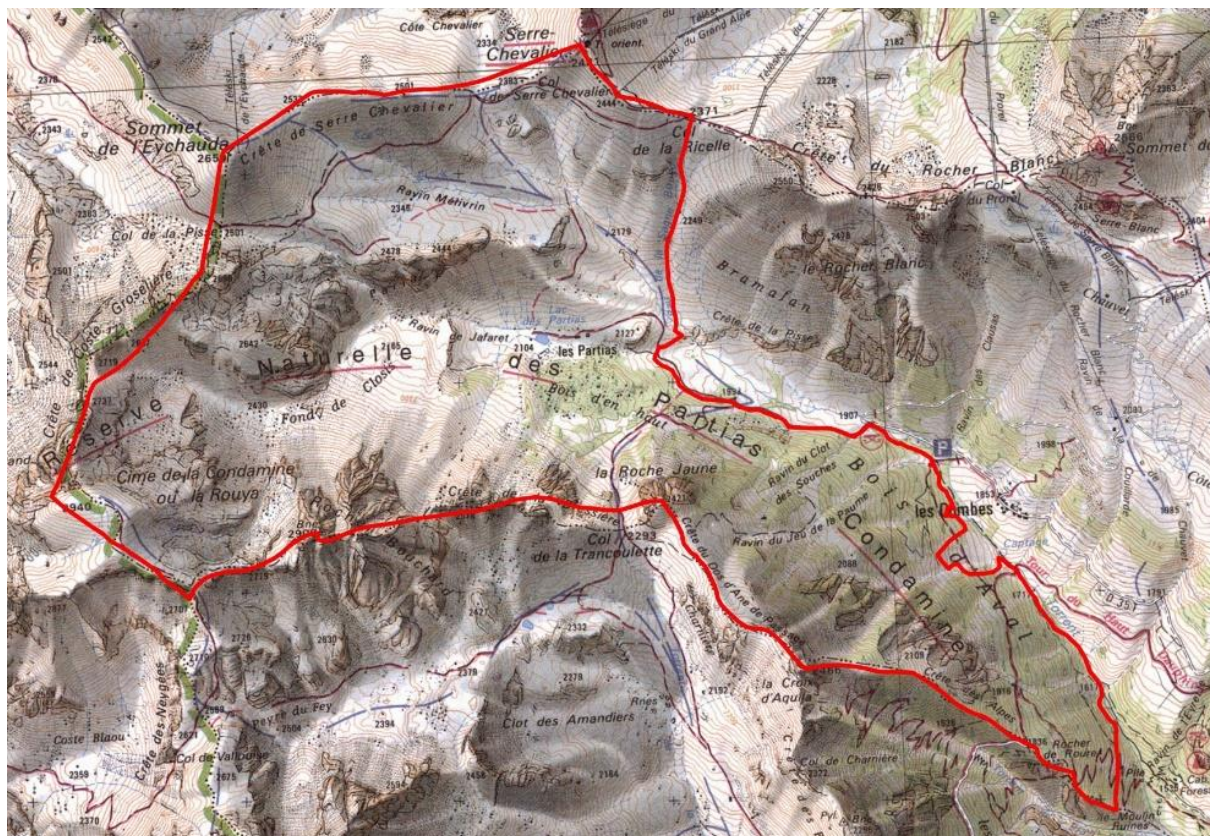
- RNR de St Maurin :
1/10000e - 25 ha
- RNR des Partias :
1/50000e - 686 ha
- RNR des Gorges de Daluis :
1/60000e - 1082 ha
- RNR de la Tour du Valat :
1/100000e - 1845 ha
- RNR de la Poitevine :
1/30000e - 221 ha
- RNR de l'Illon :
1/20000e - 176 ha

Sources :
DDT / SPIB
Fond ROUTE 120 © BDALTI ©-
SCAN25 ©-SCAN100 © - © IGN PFAR 2000

Région
Pôle DSST Service Analyse Spatiale
Direction PEDP 06/05/2013
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Présentation de la réserve des Partias



Milieux : site de montagne (forêt, pelouses, éboulis et rochers, zones humides)

Fiche d'identité

- Statut : Réserve naturelle régionale (dans site classé « Massif du Pelvoux »)
- Date de création : 2009
- Surface : 685 ha
- Altitude : 1 600 m à 2 940 m
- Propriétaire : Commune de Puy-Saint-André
- Gestionnaire(s) : LPO PACA et Commune de Puy Saint André

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Contexte du projet

- Classement de la réserve reconductible tacitement en 2021
- Mais projet de modification du périmètre
= procédure complète de classement



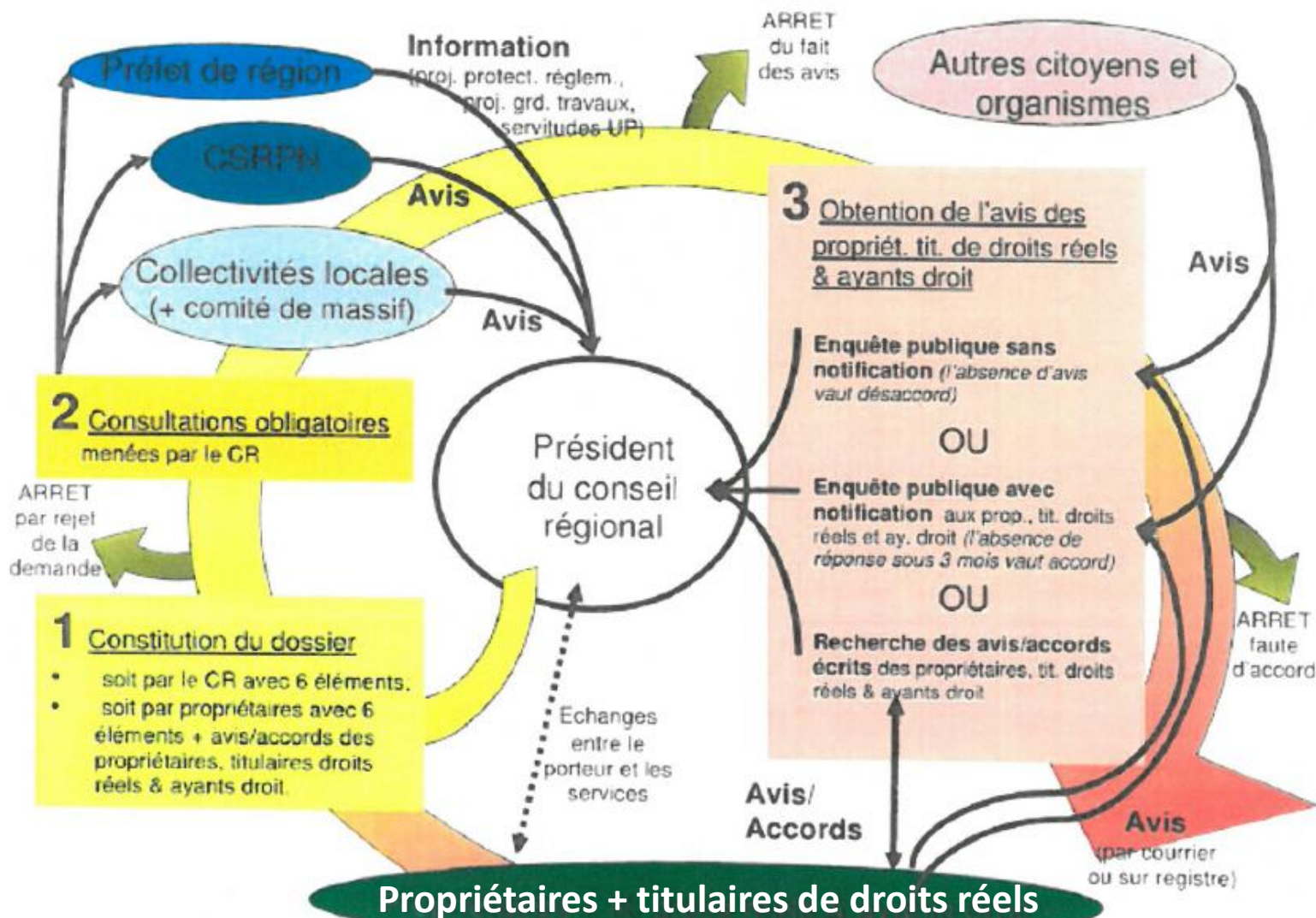
Procédure de renouvellement de la réserve naturelle régionale
à la demande de la commune propriétaire
avant les élections municipales de 2020



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Détail de la procédure

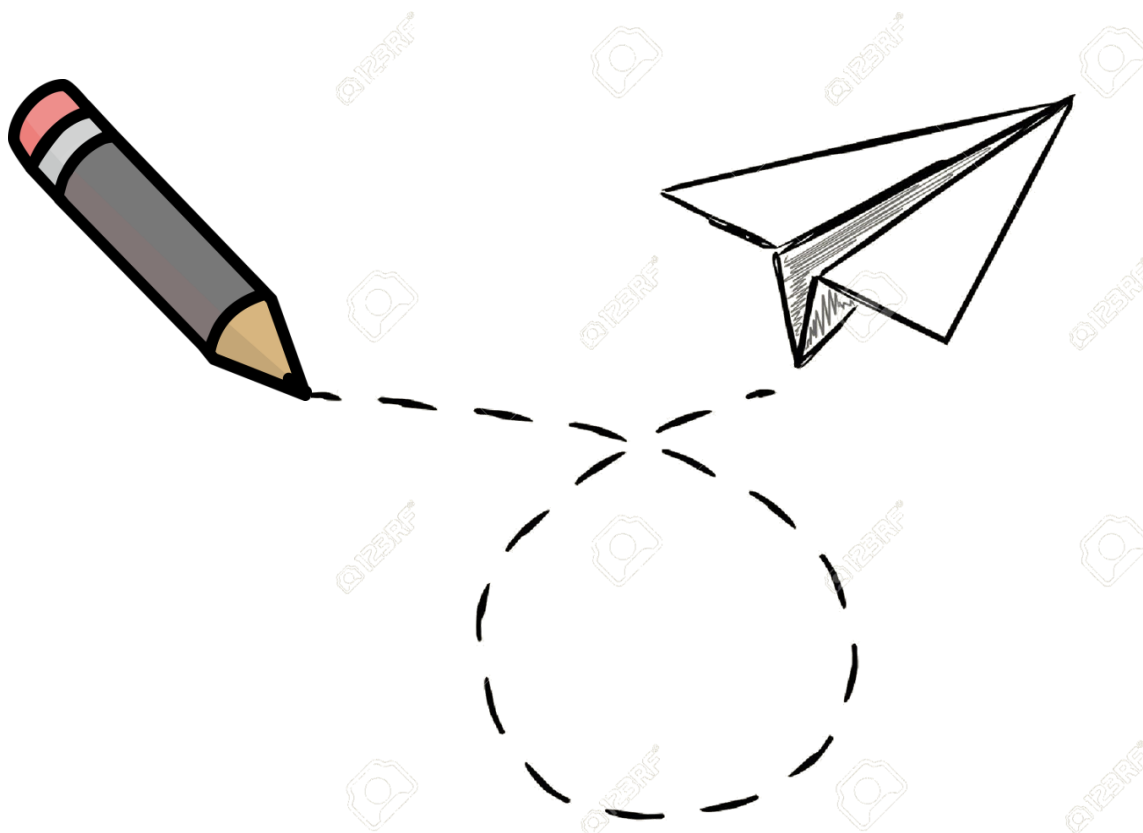




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

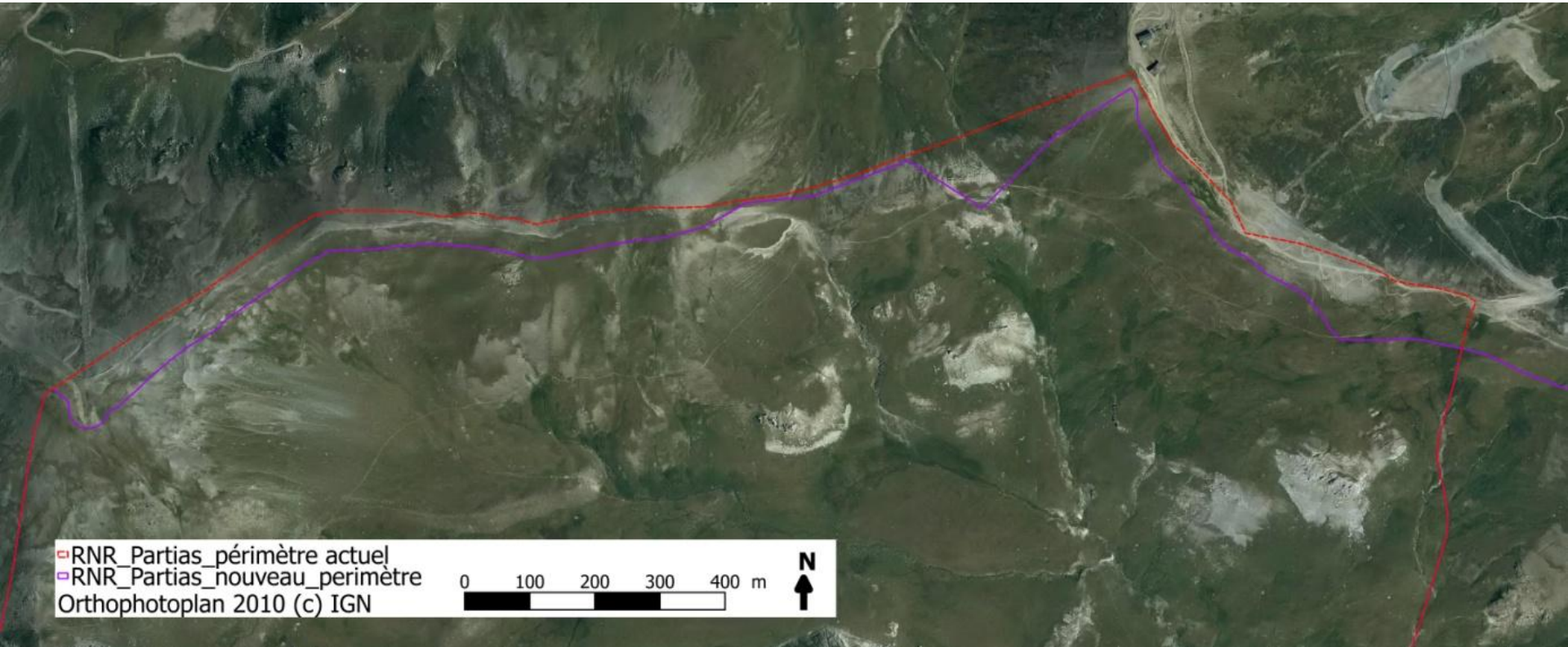




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

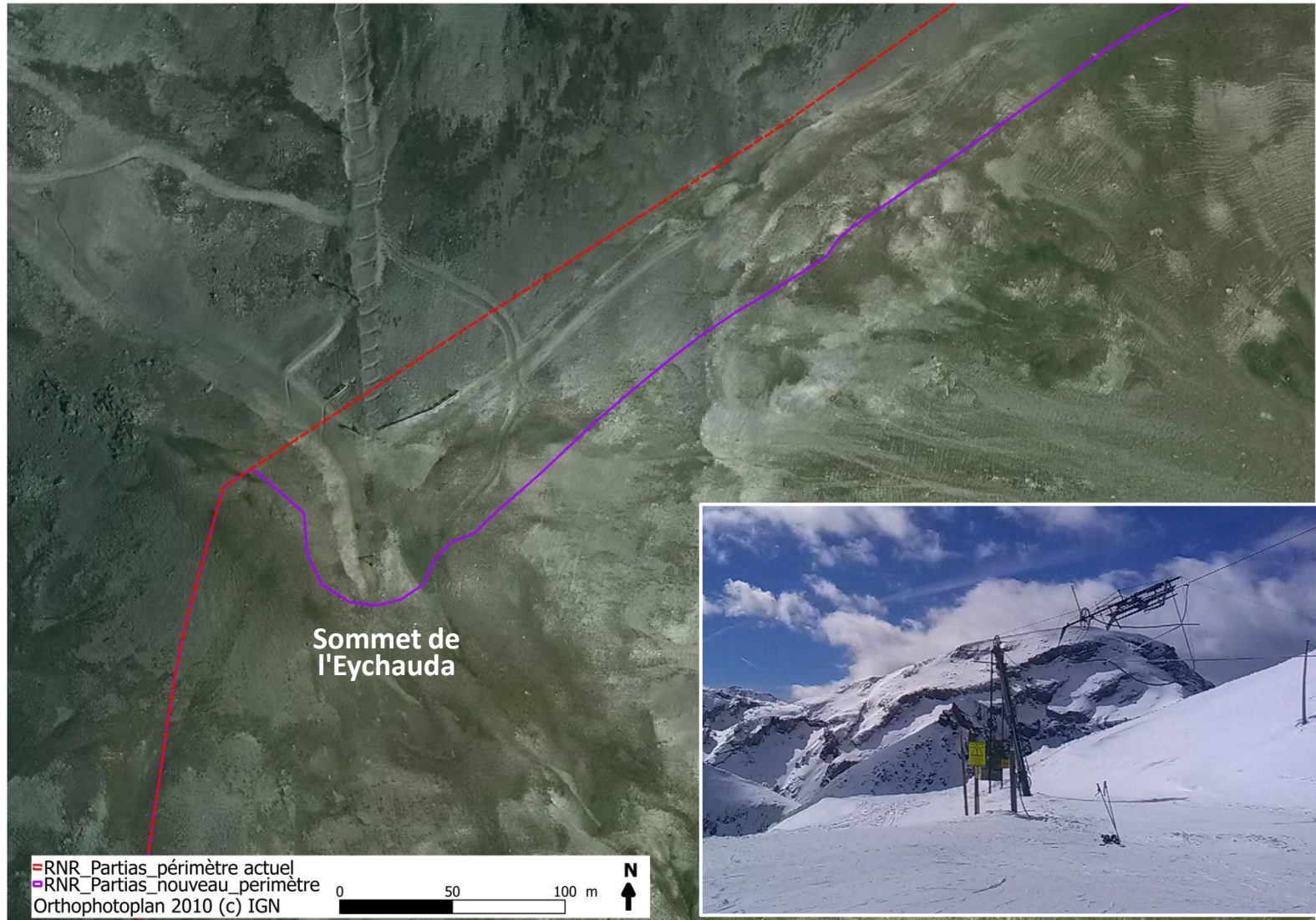




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

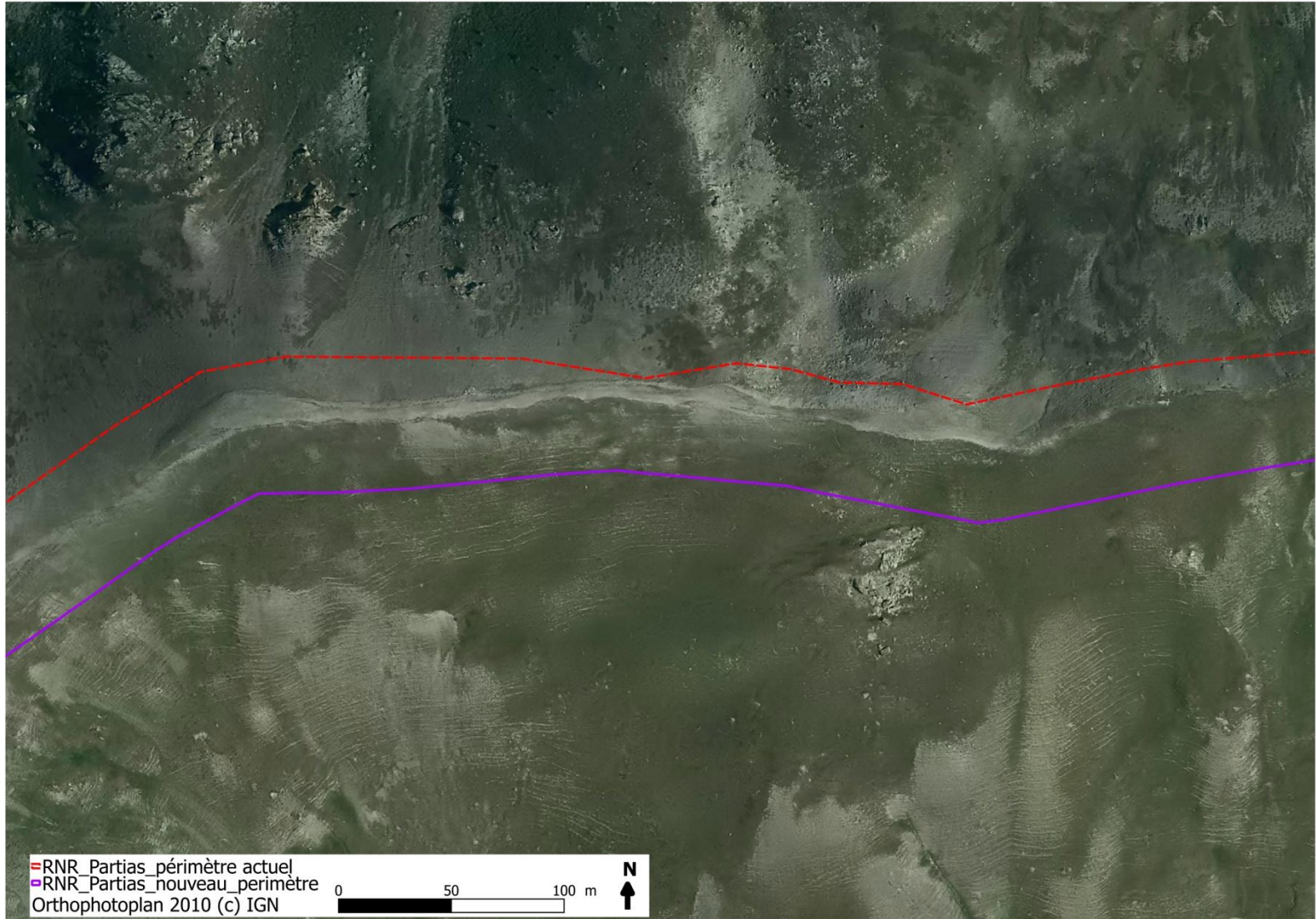




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

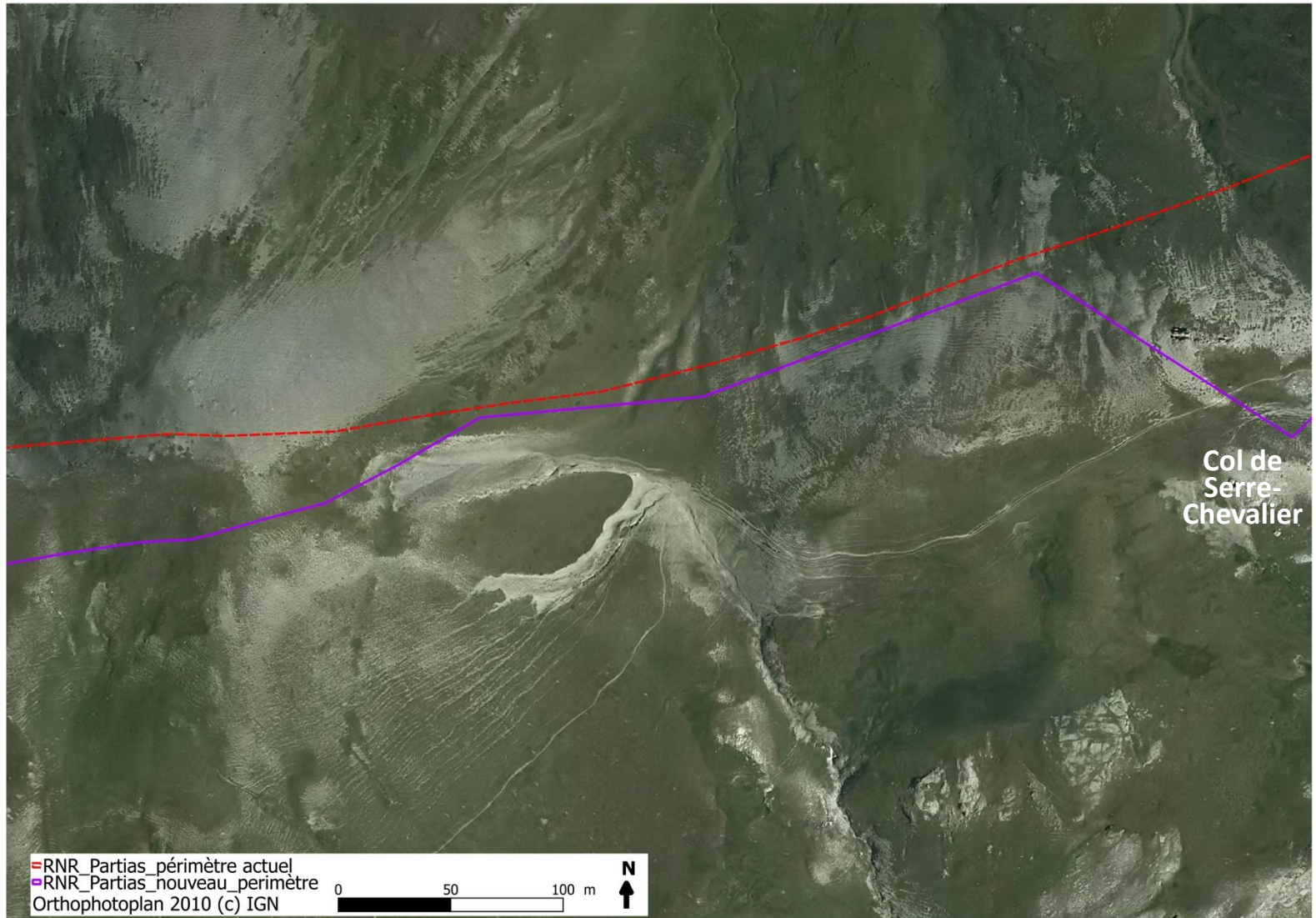




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

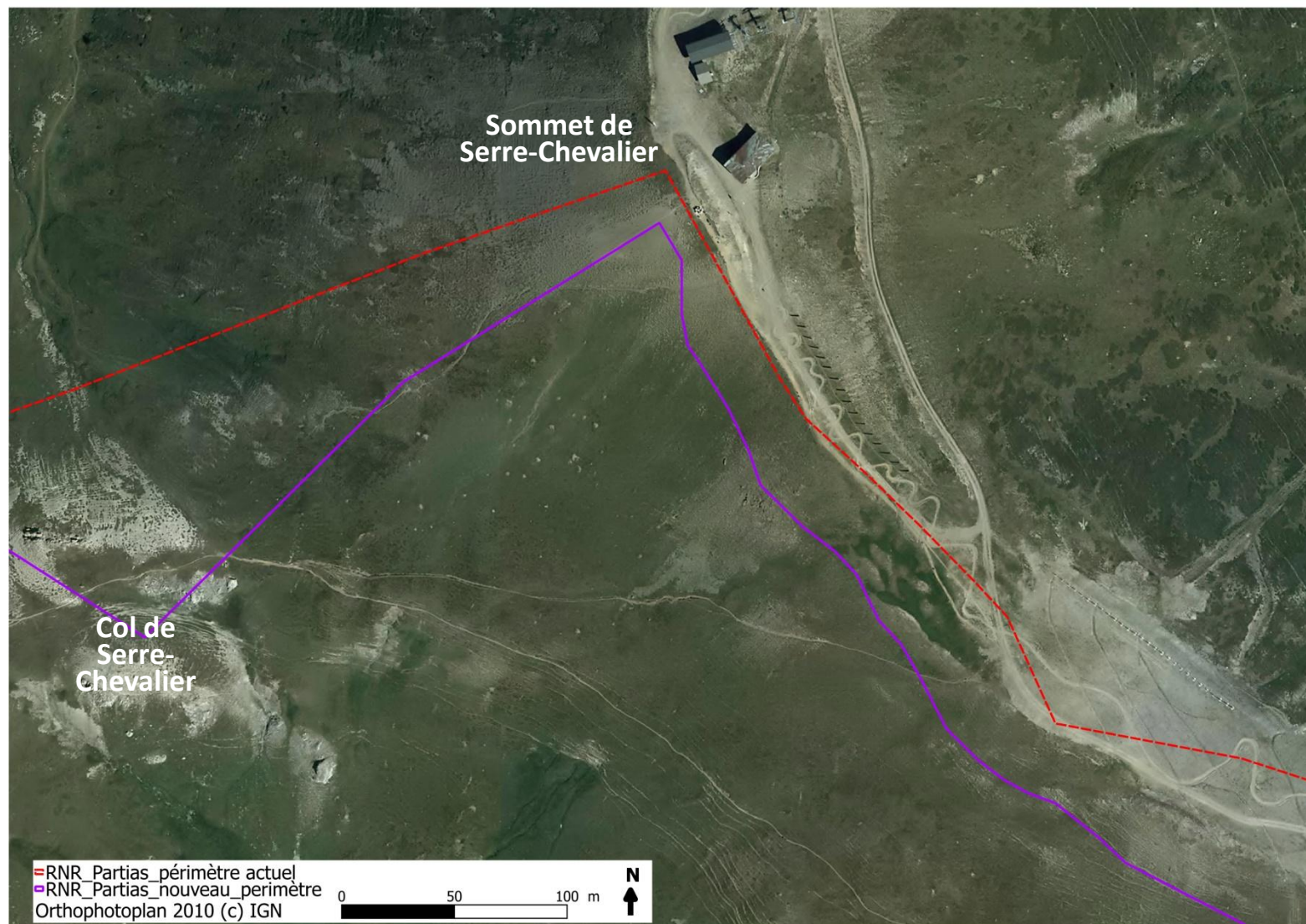
Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

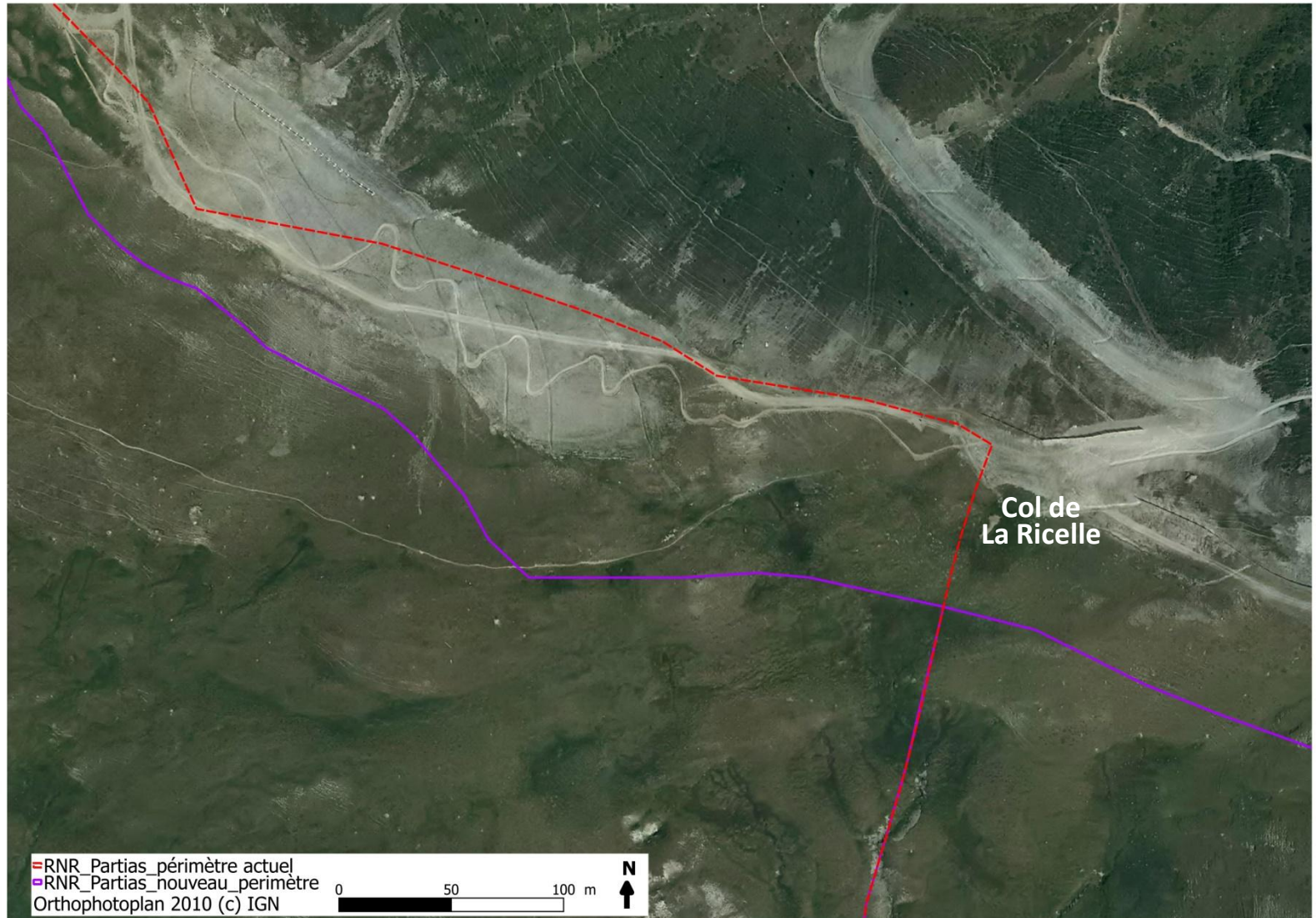




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

Vue depuis le télésiégi du bois des coqs



Sommet de
L'Eychauda
(arrivée TK)

Sommet de
Serre-Chevalier

RNR

**Domaine
skiabile**

Limite actuelle

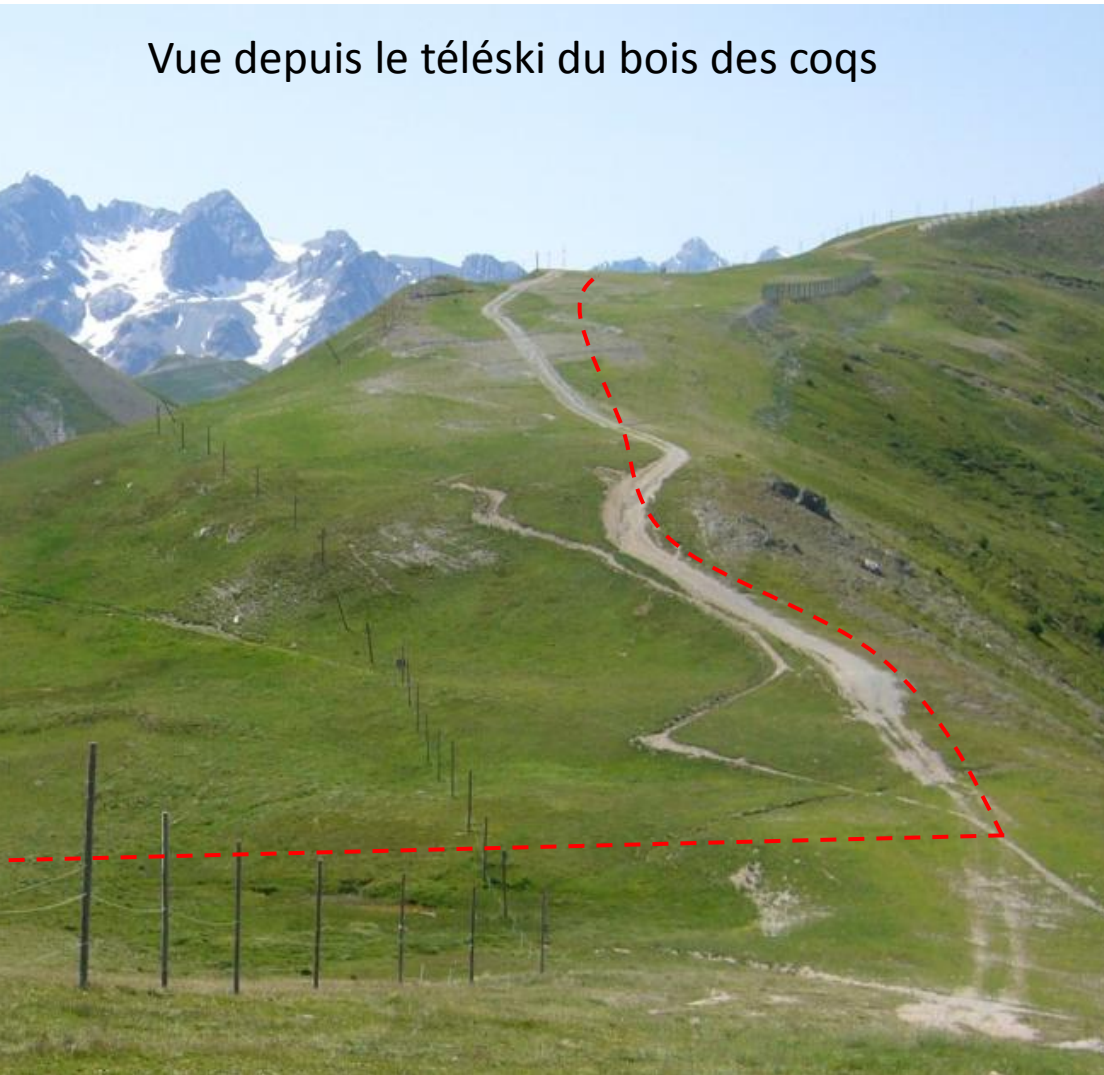
Nouvelle limite

- ✓ déclassement partiel des secteurs à forts usages récréatifs liés au domaine skiabile préexistant : -12,4 ha (-2%)
- ✓ aucune espèce de flore protégée ou patrimoniale

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

Vue depuis le téléski du bois des coqs



Vue depuis sous le Rocher Blanc

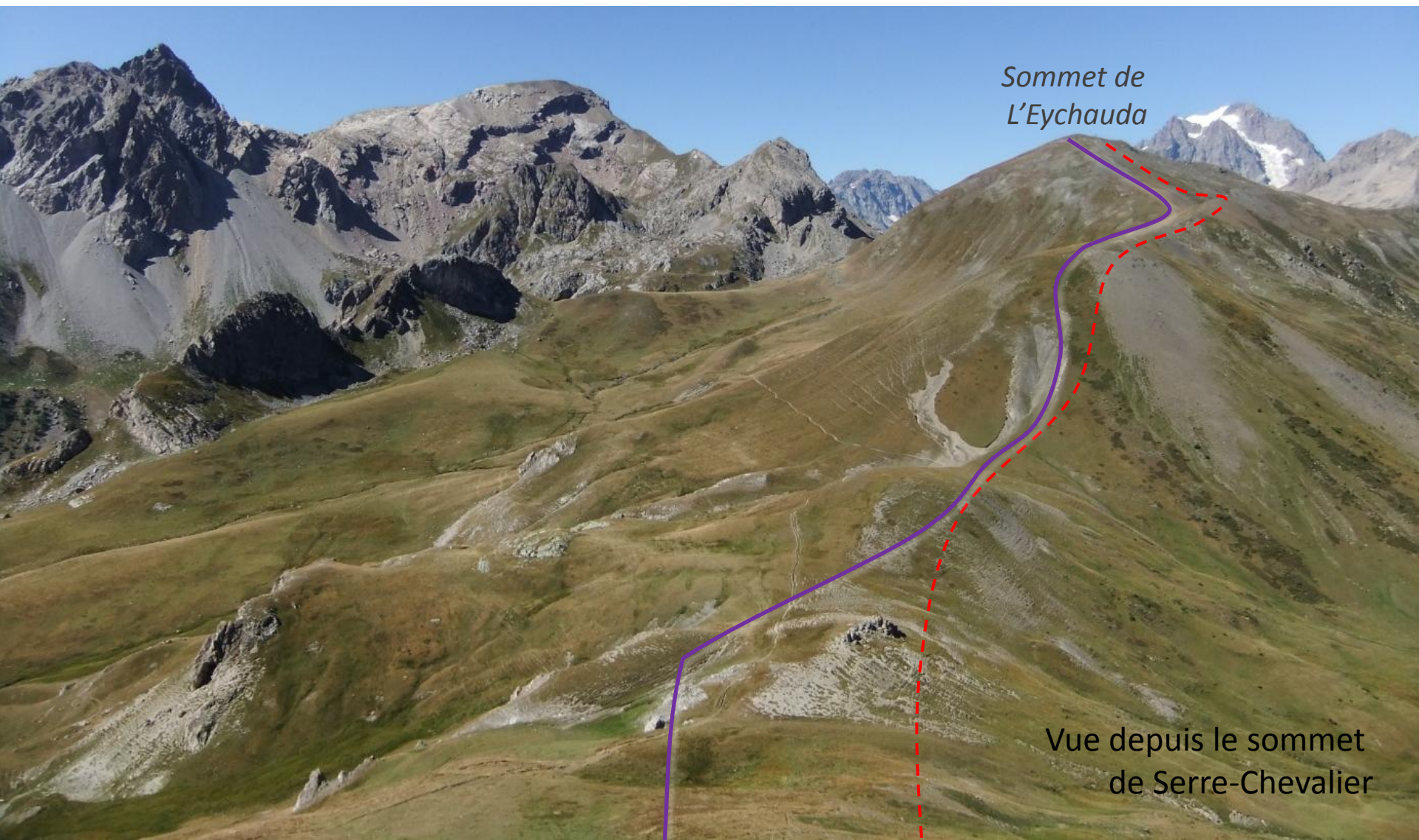


Vue depuis le sommet de Serre-Che



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : limite avec Serre-Chevalier

Etude botanique :

- deux passages
- aucune espèces protégées ou pouvant être considéré comme patrimoniale



Projet de révision du périmètre de la RNR des Partias (Hautes-Alpes)



Complément botanique – juillet 2018



Christophe **PERRIER**

Botaniste, Malacologue, illustration

Museo Requet, 05600 Mont-Dauphin - 06 76 33 70 42 / christophe.perrier@orange.fr

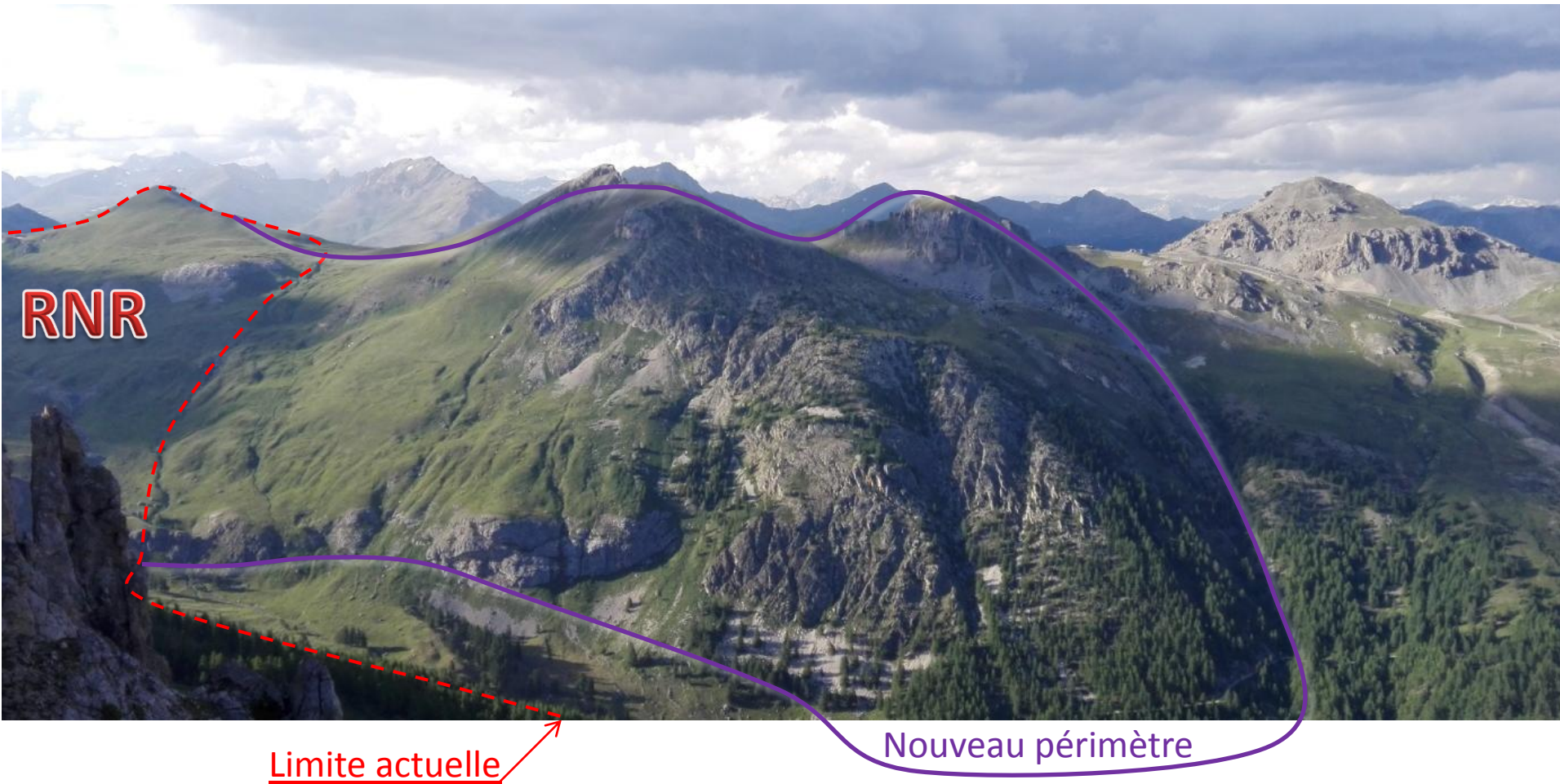




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : extension



✓ **+128,2 ha (+19%)** « secteur du Rocher Blanc »



Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : extension





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

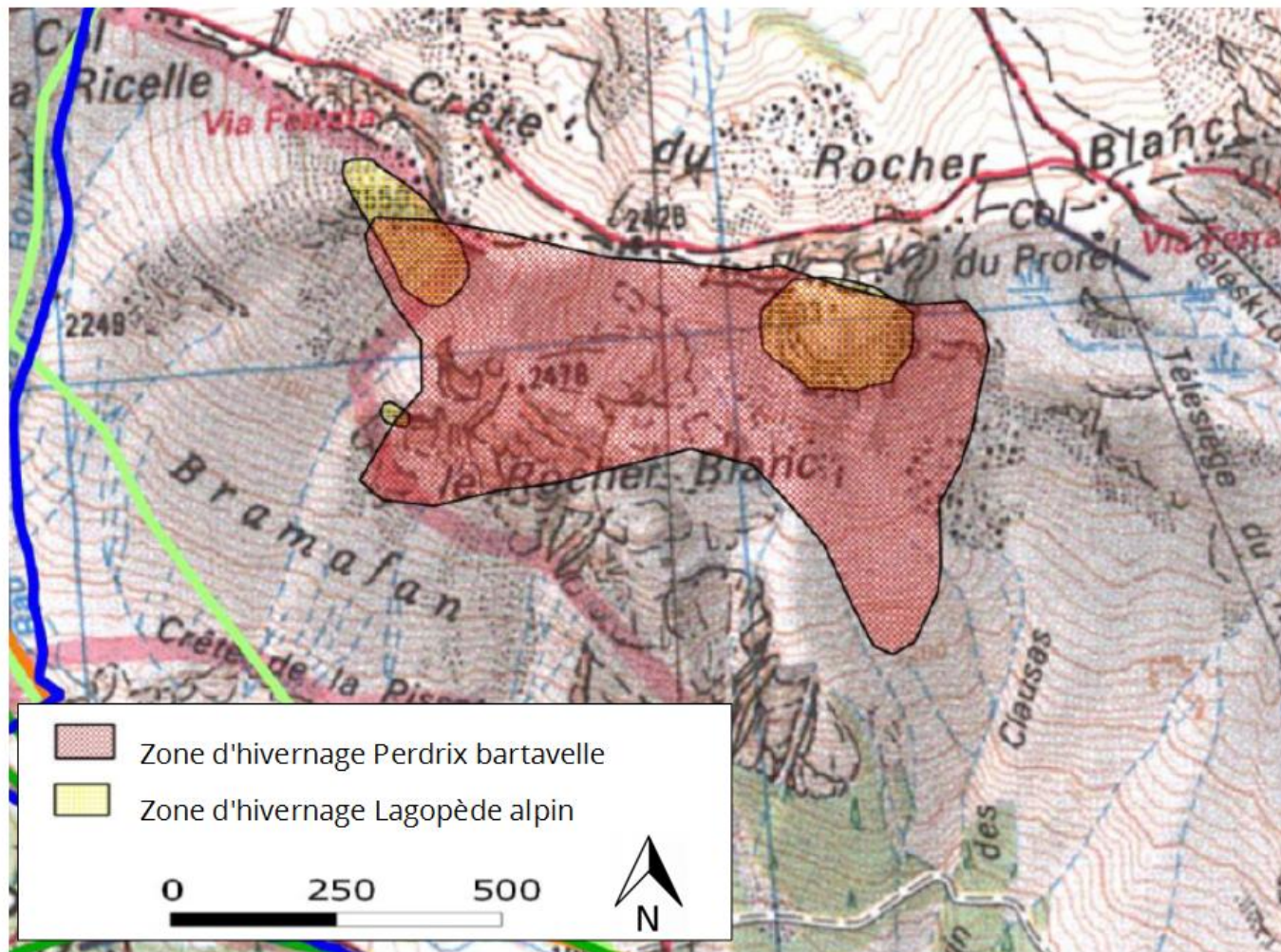
zone d'hivernage de
la Perdrix bartavelle
et du Lagopède alpin
+ repro bartavelle



© Robert Balestra

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : extension



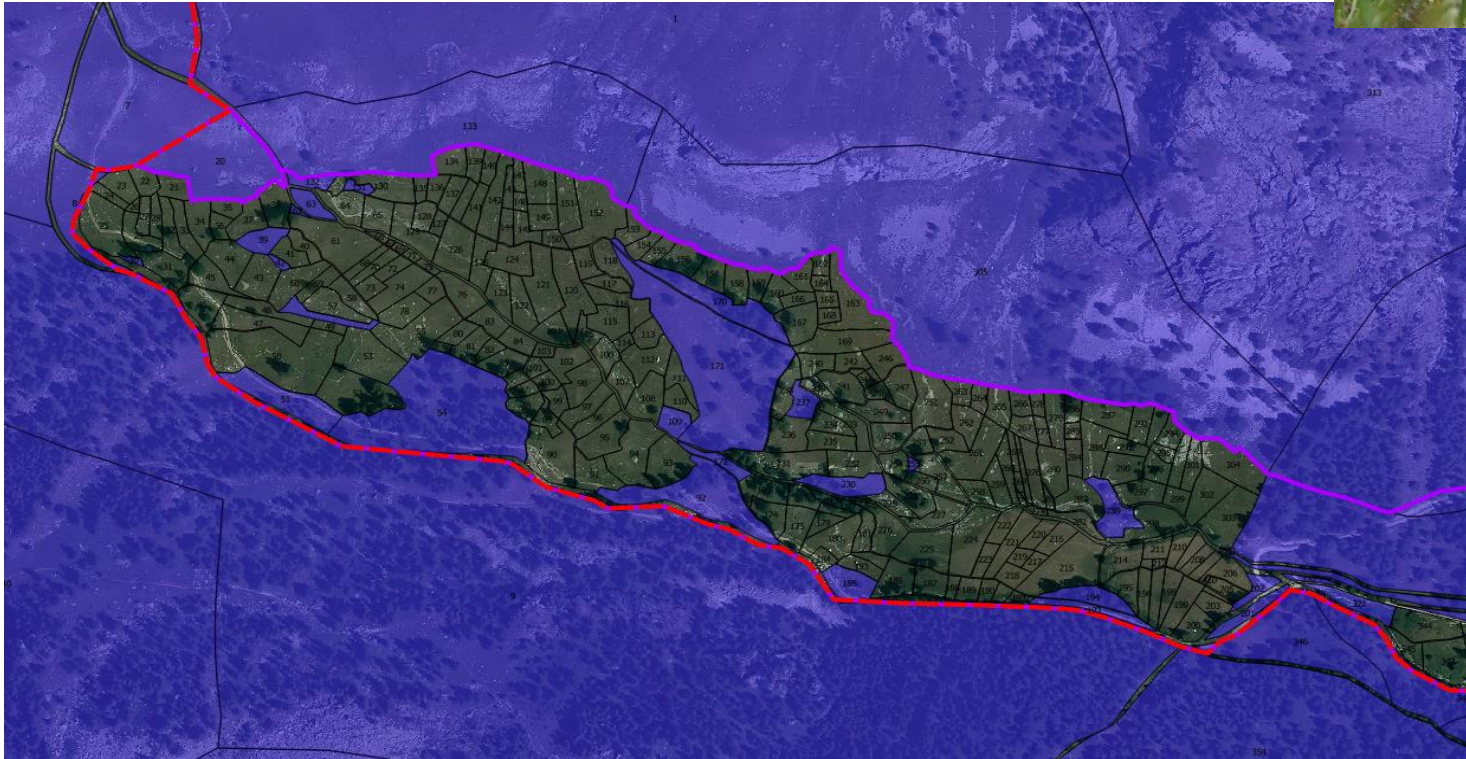
Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre : extension

- secteur des « Prés de Lin » :
 - Intéressant écologiquement (ancien prés de fauche)
 - Mais parcellaire très morcelé et en propriété privée (communal en violet)



© Robert Balestra

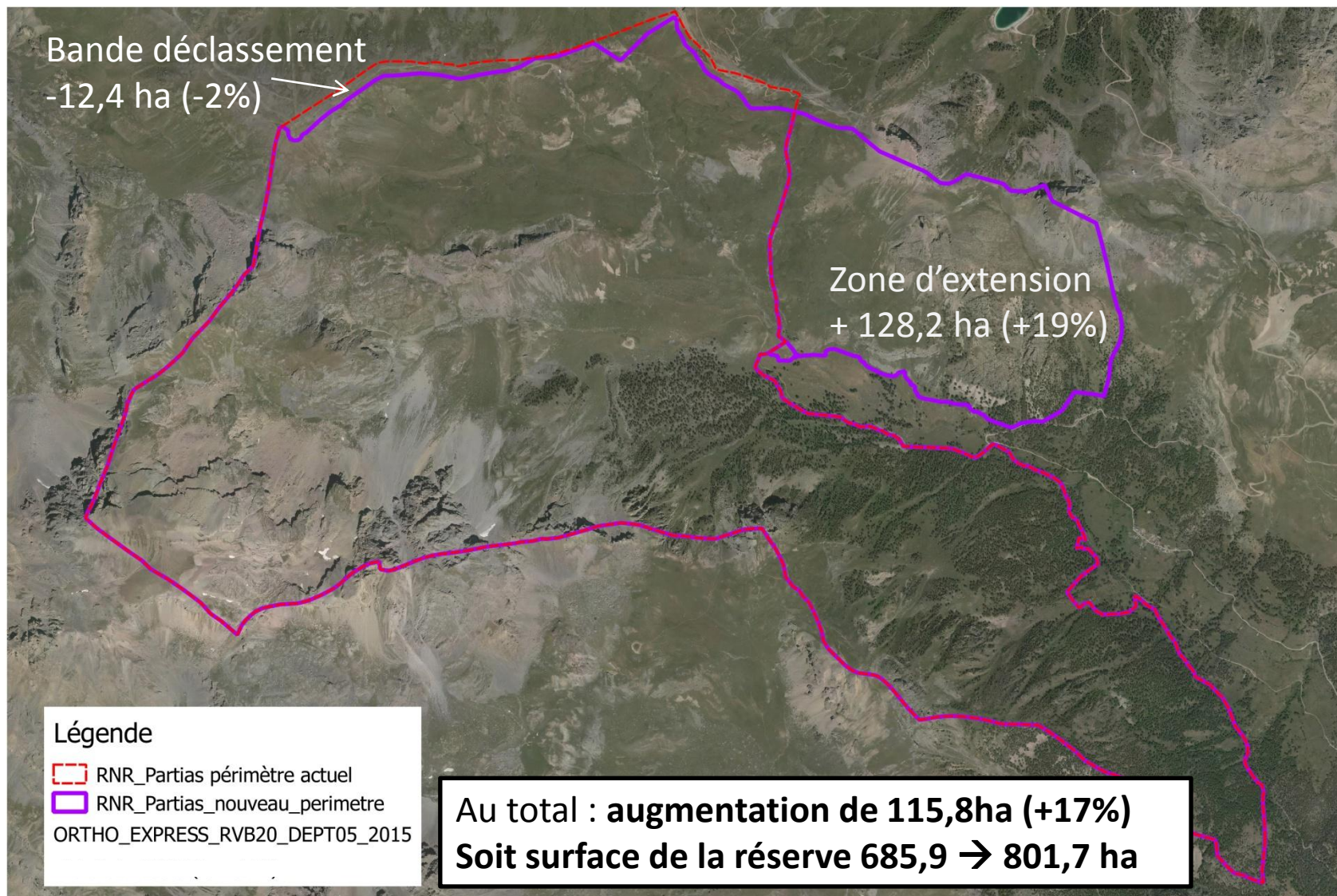




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre

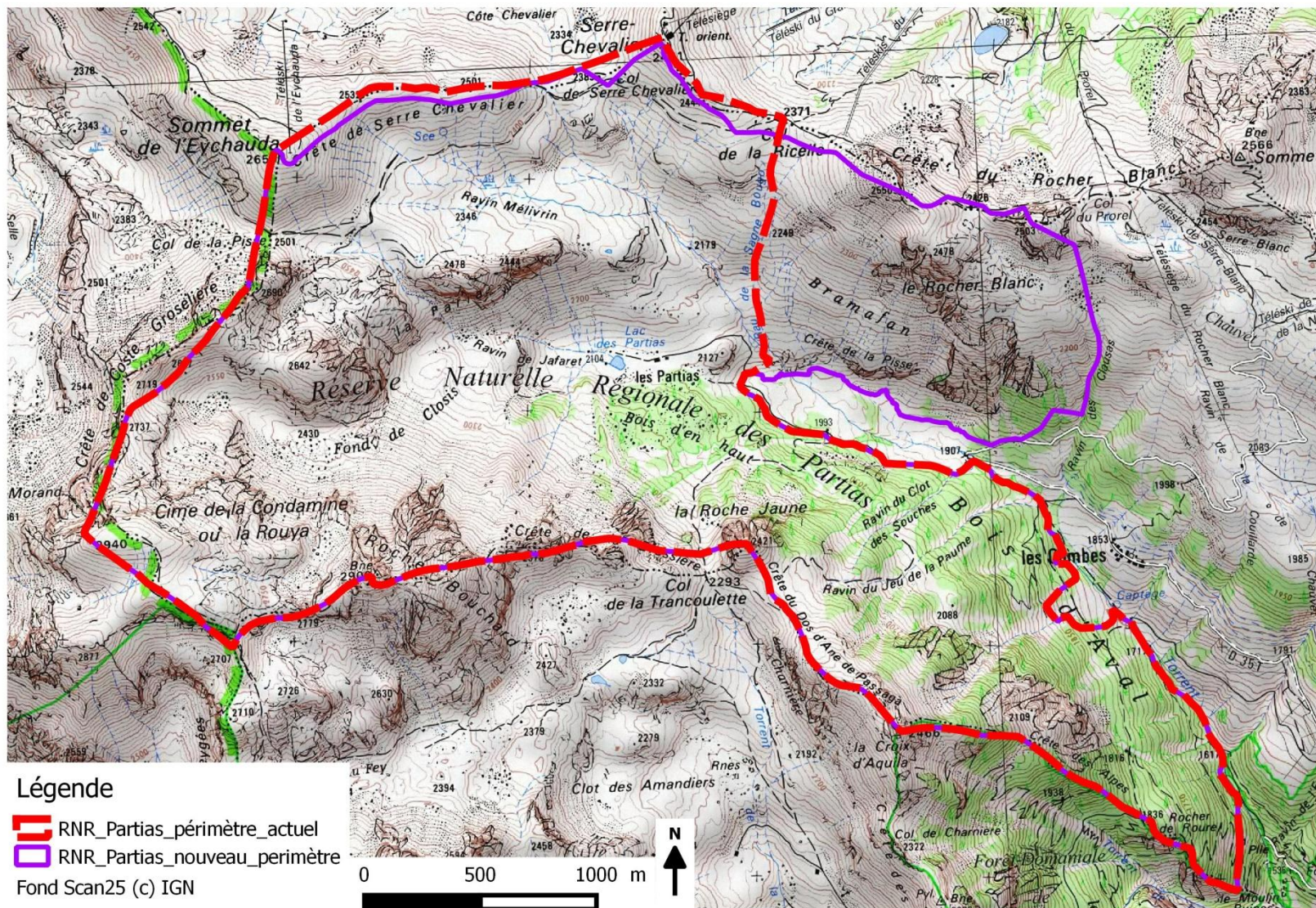




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

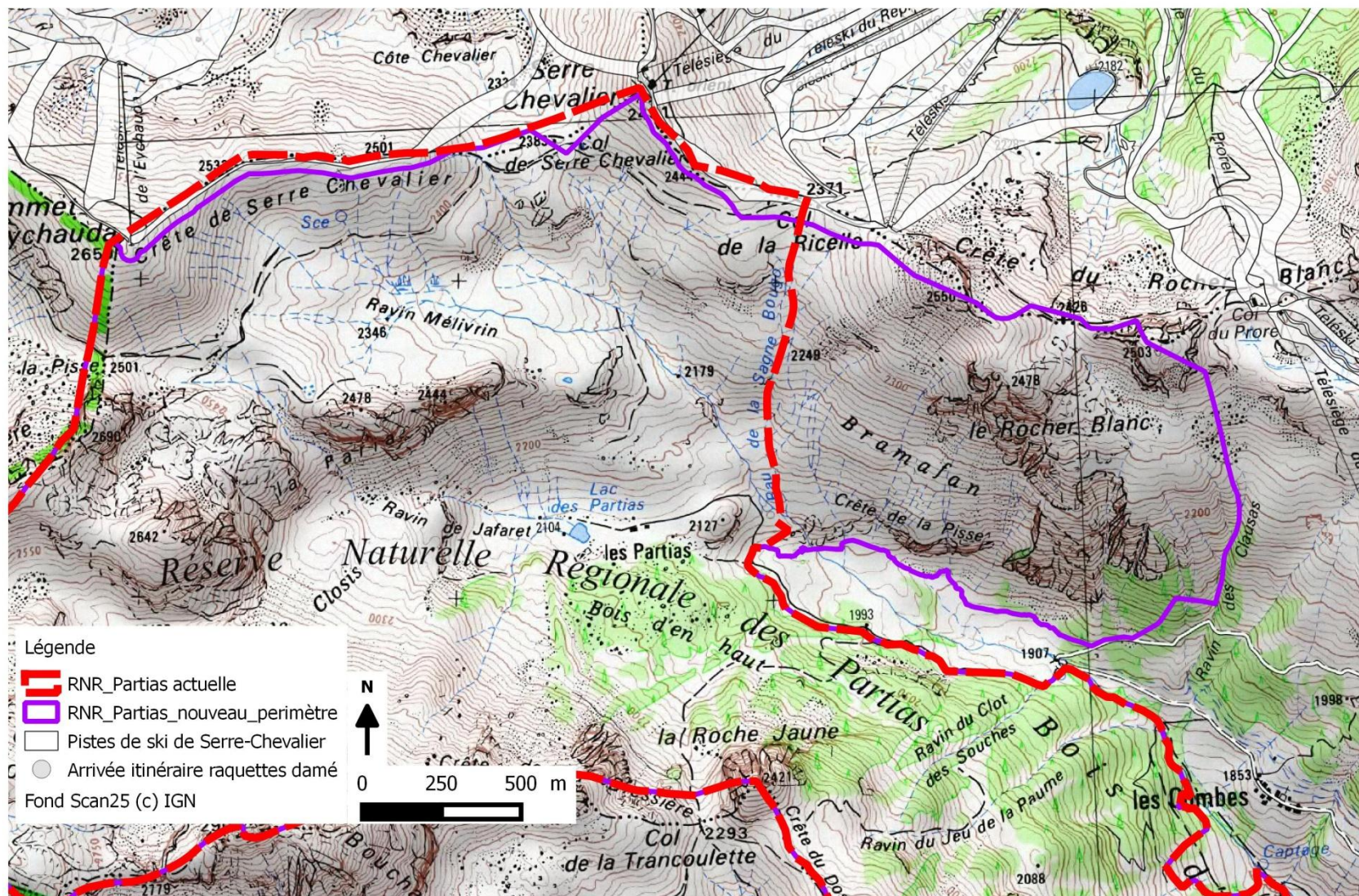
Périmètre





Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre

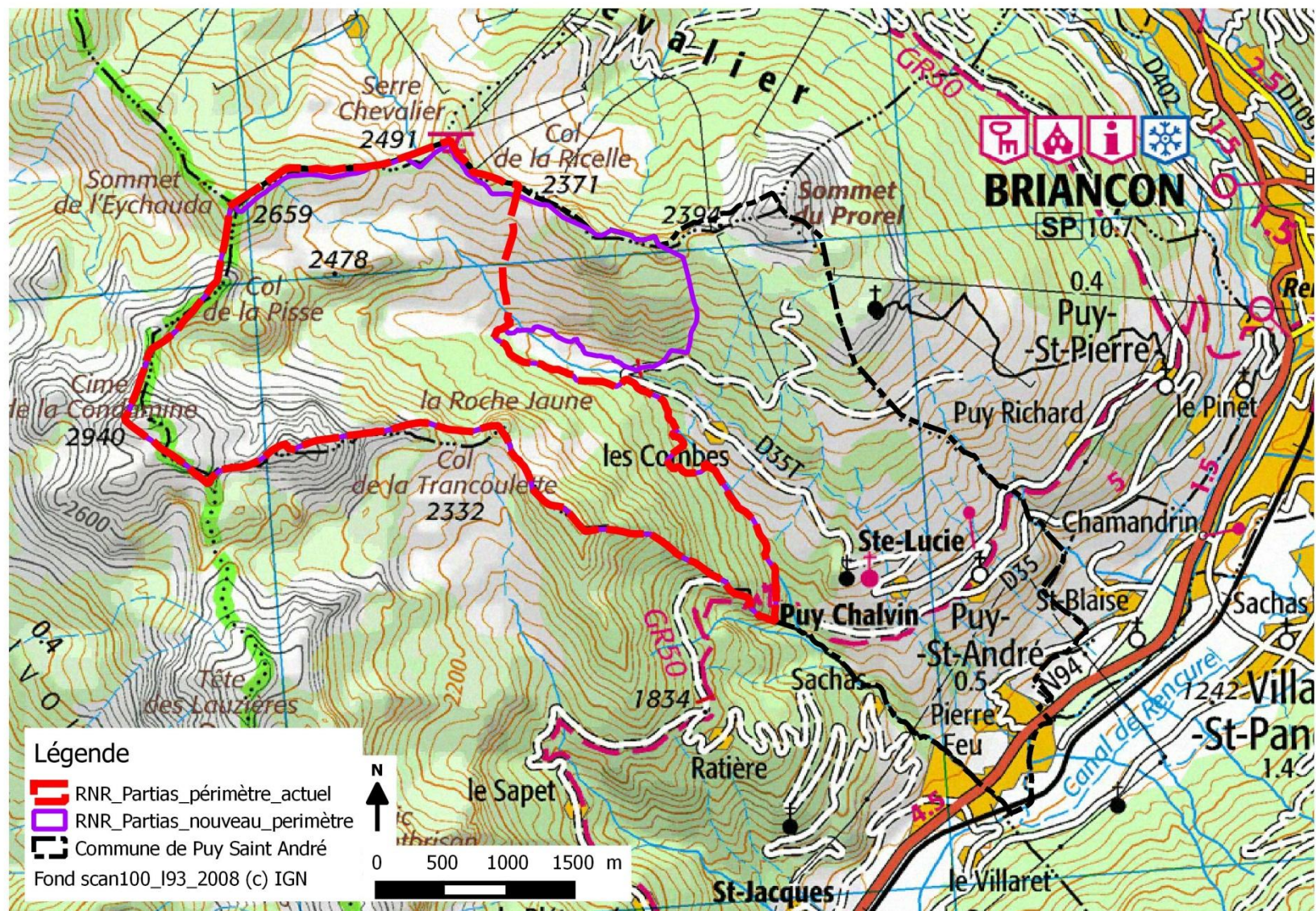




Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Périmètre





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Chapitres	Articles	Modifications
Réglementation relative à la protection des milieux	3.1 : Faune	Introduction de la pratique de la chasse (art. 3.8)
	3.2 : Flore	Introduction des activités forestières (art. 3.5) et de la cueillette (art. 3.9)
	3.3 : Atteintes au milieu	Introduction de l'interdiction de prélever fossiles et minéraux et de l'exception d'utiliser le feu dans les places à feu règlementées par arrêté préfectoral et dans les cabanes
Réglementation des activités	3.4 : Agriculture et pastoralisme	Renvoie aux dispositions du plan de gestion et ajout de précisions pour les soins (vermifuges, antiparasitaires et liquides de soin) [‡]
	3.5 : Forêt	Nouvel article
	3.6 : Circulation	Ajout d'exceptions à la circulation uniquement sur sentiers balisés [‡]
	3.7 : Animaux domestiques	Précision des animaux concernés (chiens en laisse mais aussi chevaux ou autre à la longe)
	3.8 : Chasse et pêche	Nouvel article [‡]
	3.9 : Cueillette	Nouvel article [‡]
	3.10: Bivouac / Campement	Suppression du seuil d'une demi-heure de marche pour le bivouac
	3.11 : Loisirs et sports	Nouvel article [‡]
	3.12 : Modification ou destruction du territoire	-
	3.13: Travaux	Nouvelle rédaction pour contrôler les travaux simplement prévus au PG
	3.14: Utilisation du nom Réserve naturelle	-
	3.15: Prise de vue et son	modification du niveau d'autorisation

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Article 3.4 : Agriculture et pastoralisme

- Renvoie aux dispositions du plan de gestion
- Précisions concernant les soins aux animaux pouvant avoir un effet sur le milieu naturel et la faune sauvage :
 - utilisation d'ivermectine et de produits vermifuges interdites
 - interdiction de déverser les liquides de soin (pédiluve)



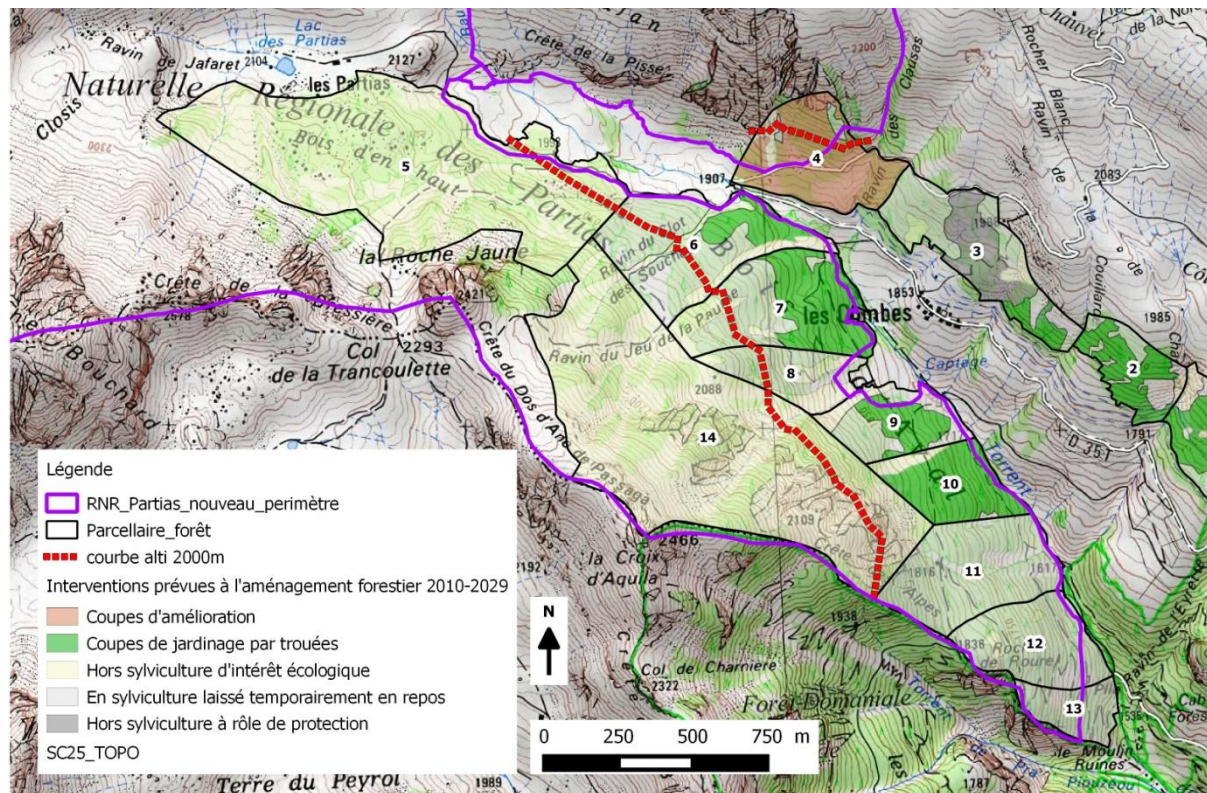
Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Article 3.5 : Activités forestières

Nouvel article
(non règlementé avant)

- Interdites au dessus de 2000 m d'altitude = plus de la moitié de la forêt de la réserve préservée



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Article 3.5 : Activités forestières

Nouvel article
(non réglementé avant)

- Chaque projet d'exploitation forestière devra respecter les modalités suivantes :
 1. transmettre une déclaration préalable du projet auprès du gestionnaire et du Conseil régional ;
 2. exploiter systématiquement après le mois d'août ;
 3. ne pas créer de nouvelle desserte forestière, sauf autorisation exceptionnelle ;
 4. privilégier des techniques compatibles avec les objectifs de préservation du milieu, en particulier des techniques d'exploitation et de débusquage recherchant le plus faible impact possible sur le milieu.

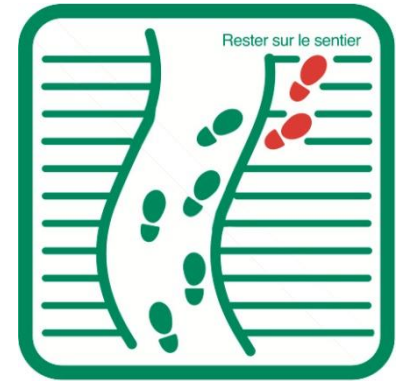


Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Article 3.6 : Circulation

- La circulation à pied ou par tout moyen de transport non motorisé est interdite en dehors des sentiers balisés.
- Toutefois, peuvent circuler en dehors de ces sentiers :
 1. les personnes effectuant des actions de gestion, de surveillance et de suivi scientifique de la Réserve
 2. les personnes exerçant des activités agricoles, pastorales, forestières ou de chasse à l'arc ;





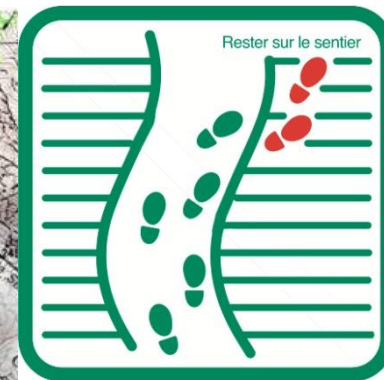
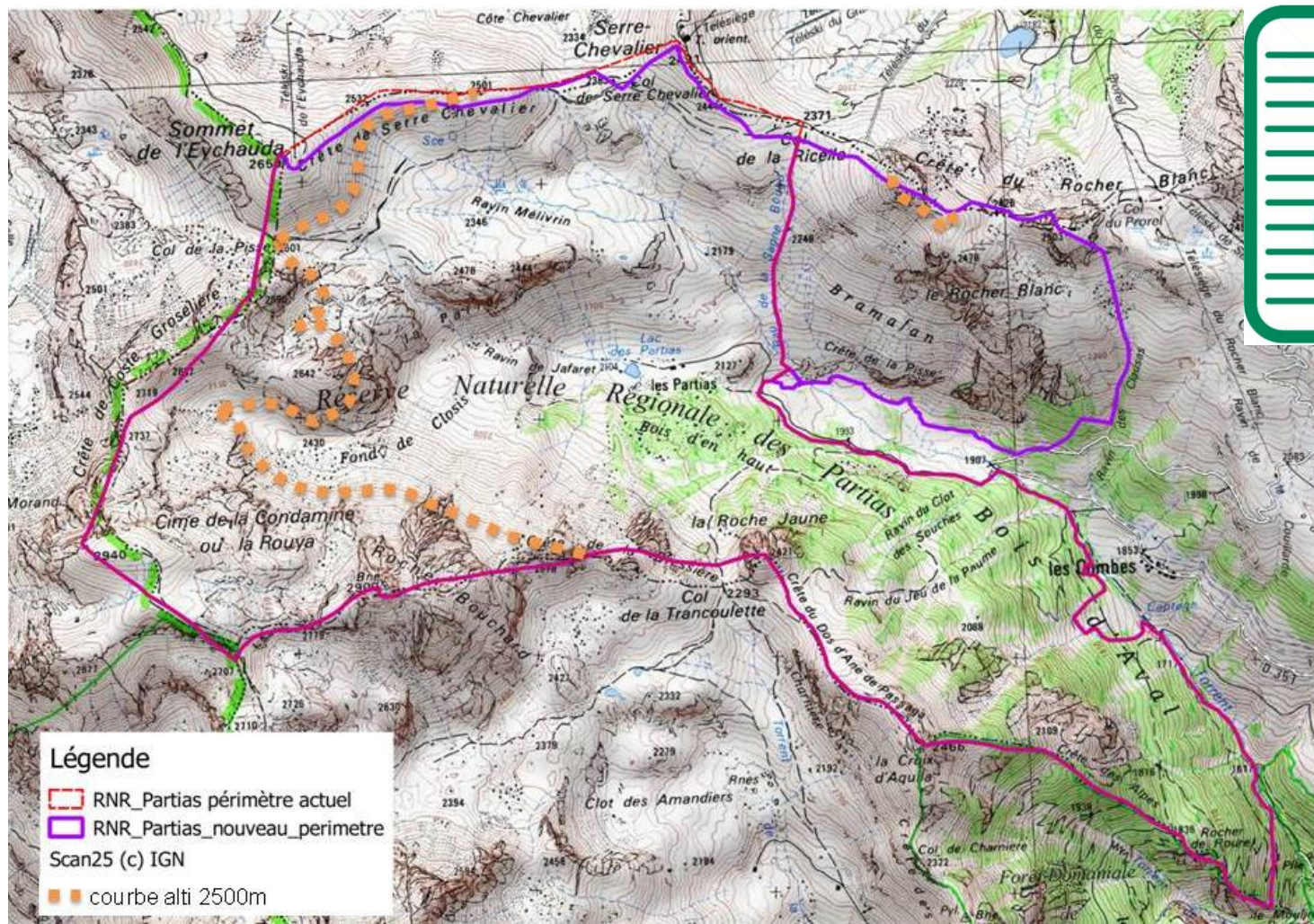
Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Toutefois, peuvent circuler en dehors de ces sentiers :

3. les randonneurs au-delà de la limite de 2500m d'altitude

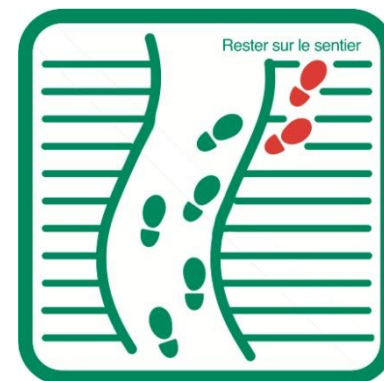
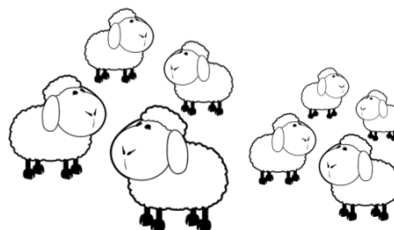


Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Toutefois, peuvent circuler en dehors de ces sentiers :

4. toute personne circulant du 1er septembre au 31 décembre.



- Randonnée hivernale autorisée. Les skieurs de randonnées sont invités à contourner les zones sensibles matérialisées sur site.



- Véhicule à moteurs toujours interdits.

Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Article 3.8 : Chasse et pêche

Nouvel article
(non règlementé avant)

- La pratique de la chasse et de la pêche s'exerce conformément à la réglementation en vigueur
- Chasse interdite pour :
 - galliformes de montagne : Tétraz lyre et Lagopède alpin
 - Marmotte des Alpes
- La chasse du Lièvre variable est limitée à 10 lièvres par saison de chasse



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Nouvel article
Interdit avant

Article 3.9. Cueillette

Le ramassage et la cueillette des produits sauvages sont réglementés (dérogation à l'interdiction de cueillette) :

1. La cueillette de fleurs et baies sauvages est autorisée conformément aux restrictions stipulées dans le plan de gestion.
2. La cueillette des champignons est autorisée en veillant à ne pas détruire le système de capacité de reproduction.
3. L'usage de tout instrument de collecte, et notamment du peigne est interdit.



Tétras lyre © Cécile Rousse /
L'Oiseau Mag Junior



Projet de renouvellement Réserve des Partias

Règlementation : principales modifications

Nouvel article
(seule escalade
réglementée avant)

Article 3.11 : Loisirs et sports

Des activités sportives et de loisirs réglementées :

1. La pratique de l'escalade est interdite dans la réserve sauf sur la voie "Meursault Pilami" existante
2. Les manifestations sportives
3. Les équipements de loisirs temporaires
4. Les rassemblements festifs

} demande d'autorisation
au Conseil régional





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

7^{ème} Comité consultatif



Puy Saint-André
14 mars 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Ordre du jour

- Tour de table
- Demande de reconduction :
Projet de révision de la réserve naturelle
- Bilan des actions 2018
- Perspectives pour 2019
- Questions diverses...





Tour de table

- Bureau des guides et acc. de Serre-Chevalier - Philippe Giraud
- CDC Biodiversité
- Christophe Perrier
- CBNA - Sylvain ABDULHAK
- CERPAM - Ariane LERUSSI / SILHOL
- Commune de La Salle les Alpes – M Salle
- DREAL - Martin Gascuel
- GAEC Notre Dame des Neiges - Mme MARCELLIN
- INRA Centre de recherche d'Orléans, Zoologie Forestière - Alain Roques
- ONCFS - CNERA Faune de montagne - Ariane BERNARD-LAURENT
- Office de tourisme des Hautes Vallées - Elodie LEFEBVRE
- PGHM de Briançon
- Station Alpine Joseph Fourier - Olivier Manneville (retraité et démissionnaire du Comité scientifique)
- Station Alpine Joseph Fourier : Laurence Despres (candidate au CS)
- SIVM Serre-Chevalier - Sylvie DAO-LENA





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS

**38ème
CONGRÈS**
DES RÉSERVES
NATURELLES
DE FRANCE



Climat et espaces protégés :
« Chaud devant !!!

S'adapter ou laisser faire ? »

DU 5 AU 8 JUIN 2019
LE-MÔNETIER-LES-BAINS (05)

Réserves
Naturelles
DE FRANCE



partenaire

Parc national
des Ecrins





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS



Projet d'exposition des RNR de la Région

Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS



Une réserve aux sommets, une Montagne de diversité

Dans les Hautes-Alpes, près de Briançon, la Réserve des Partias s'étend de 1 600 m à 2 940 m d'altitude (Cime de la Condamine). Nous devons cet espace préservé à la bienveillance des habitants de Puy Saint André qui ont souhaité le protéger, en raison de sa proximité avec la station de Saint-Chérial.

Le val des Combes séduit par sa quiétude et par l'harmonie des paysages. Il constitue une zone refuge importante pour la biodiversité alpine et particulièrement pour l'arctique (l'Éclaircie, le Lapin alpin, l'Éclaircie, l'Éclaircie).

Capter la pratique des activités humaines et la préservation de la biodiversité est une des orientations majeures pour la gestion de la réserve des Partias.



paca.lpo.fr/rnr-partias

REGION
SUD
ALPES
COTED'AZUR

COMMUNE DE
PUY SAINT ANDRE

LPO
LIGERIE
OISELIERIE

Ordre du jour

- Tour de table
- **Demande de reconduction :
Projet de révision de la réserve naturelle**
- Bilan des actions 2018
- Perspectives pour 2019
- Questions diverses...



Ordre du jour

- Tour de table
- Demande de reconduction :
Projet de révision de la réserve naturelle
- **Bilan des actions 2018**
- Perspectives pour 2019
- Questions diverses...





Surveillance et police



Journée d'échanges AFB – réserves © AFB PACA-Corse

- aucun procès-verbal dressé
- **information et sensibilisation des personnes**
- infractions la + fréquente = chiens non tenus en laisse
- véhicules très occasionnels

Opération de nettoyage



Opération de nettoyage © V. Fine

matelas Serre-Che
© A. Merdrignac



Perspectives :
Commencer à
verbaliser...

Suite aux importantes avalanches...



Avalanche et dégâts
© A. Petelaz



...réparation du dispositif zone d'hivernage tétras



Chantier réparation © P. Bonneau



Chantier réparation © V. Fine



Suivi de la mise en défens de la zone d'hivernage



Prospection crottiers © LPO PACA



Installation panneau © P. Bonneau



Surveillance hivernale © V. Fine

- Respect de la zone d'hivernage par les skieurs
- Zone d'hivernage décalée, effet avalanche ?

Plantation de pins cembro



chantier participatif de plantation de Pin cembro © J.P. Coulomb - LPO PACA

- 3 000 plants
- 300 plants marqués et repérés pour suivi
- 148 participants



Nouveau nichoir à Tengmalm



Pose nichoir Tengmalm © LPO PACA

Protection pourtour du lac



Lac en été © A. Merdrignac



Suivi des mâles chanteurs de Tétrasyre

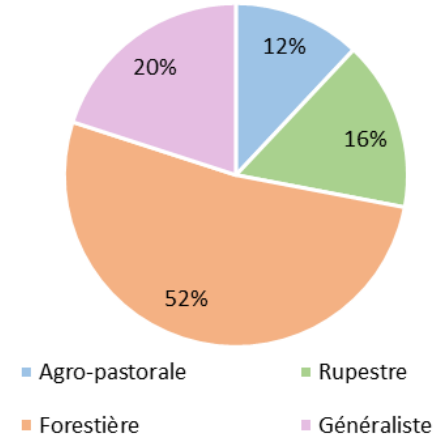


Comptage des mâles tétras-lyre chanteurs © V. Fine

Perspectives :
7ième année consécutive de suivi :
passer à un suivi tous les deux ans

Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC)

*Répartition
du nombre
d'espèces par
milieu*



- Essai d'analyse des données du suivi STOC-site 2011-2017
- 54 espèces différentes contactées sur ces sept premières années
- Espèces forestières les plus représentées

Comptage des chamois



Comptage chamois © Anais MERDRIGNAC

Dessin chamois © Lisa WIRTZ

- **16 chamois** dans la réserve naturelle
+ 2 sur le secteur du Rocher Blanc
- Problème de vol de matériel...

Essais de suivis par piège-photos



relevé d'un boîtier automatique © V. Fine

Perspectives :

- Suivi chamois IPA avec chasseurs
- Rachat pièges-photos pour suivi points fixes ?

"Flore Sentinelle"



suivi combes à neige © Vanessa FINE

- 3 journées combes à neige
- 15 mailles prospectées
- 6 fiches transmises

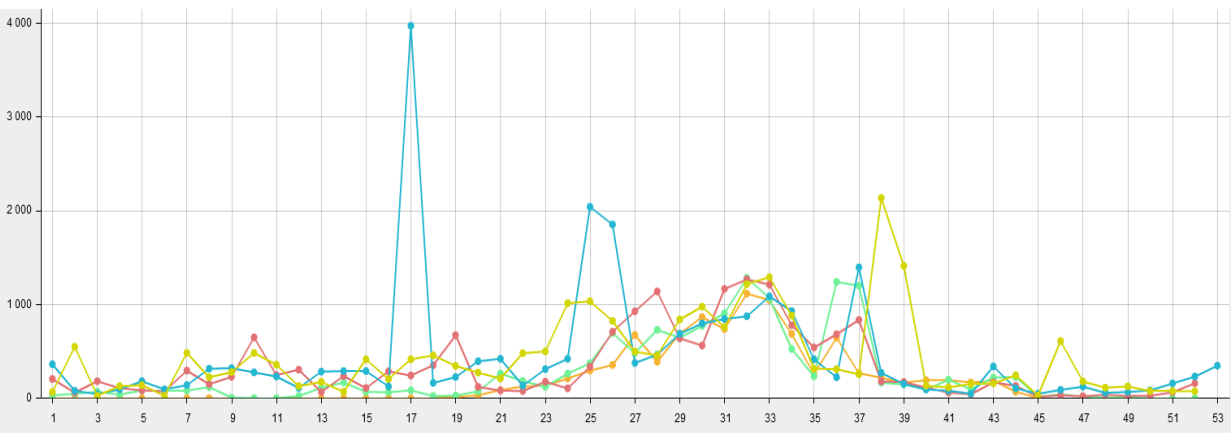
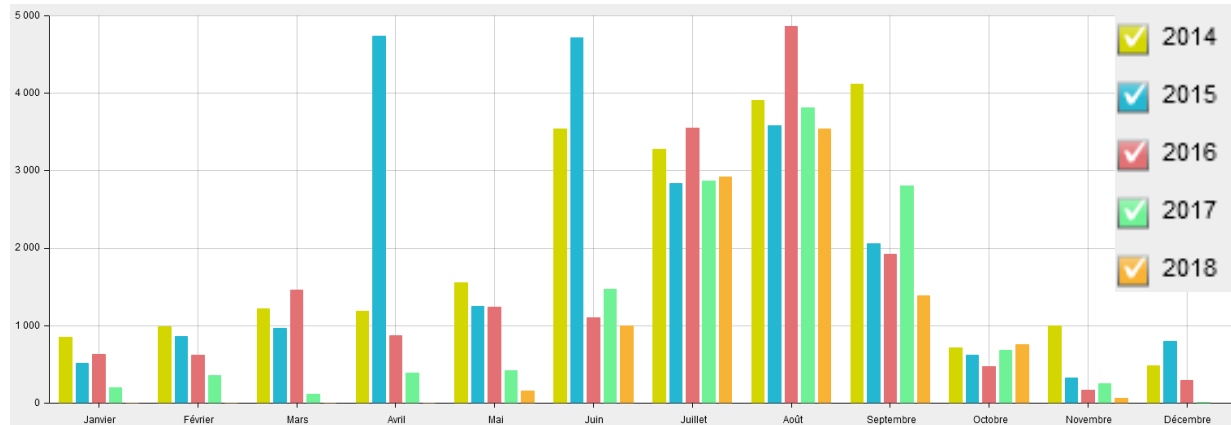
Potentille du Dauphiné



Potentille du Dauphiné © V. Fine

- 205 pieds dénombrés

Suivi de la fréquentation du site – compteur piste au dessus Saouto



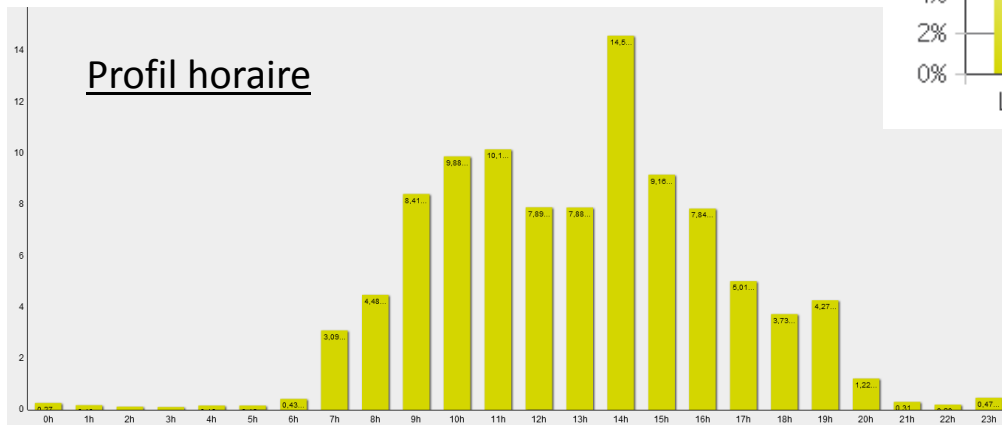
2016 : plus forte
fréquentation estivale
2018 : année faible à
moyenne

Suivi de la fréquentation du site – compteur piste au dessus Saouto

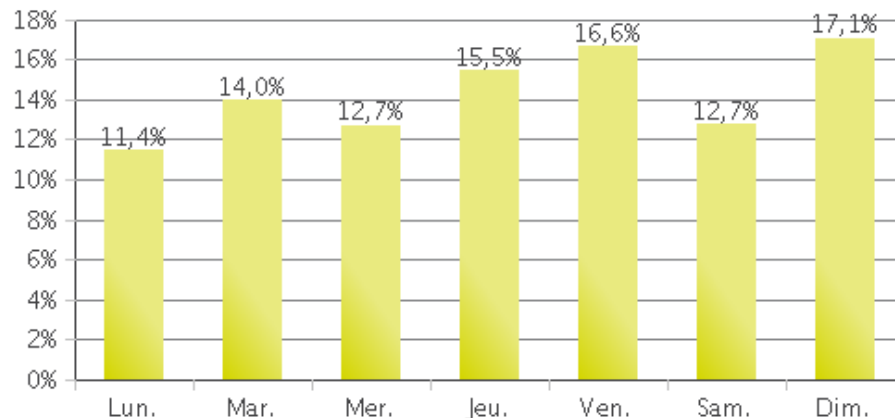
Chiffres clés

- Moyenne journalière : 49 passages = 25 pers.
 Lundi-Vendredi : 48 / Week-end : 51 passages
 - Moyenne max. (Août) : 127 passages
 - Moyenne min. (Décembre) : 13 passages
- Jour de la semaine le plus fréquenté : Dimanche

Profil horaire



Profil hebdomadaire





"demain éco-citoyens" au Collège Les Garcins



atelier au collège des Garcins
© Anaïs Merdrignac - LPO PACA

Colloque forêts de montagne et changement climatique



visite en forêt © V. Fine

Suivis et impacts du changement climatique sur les forêts de montagne
À la découverte des études scientifiques menées dans le Briançonnais

Jaudi 14 juin 2018

Maison de la Géologie Puy St André

• **Visites en forêt de 14h00 à 17h00**
Forêts de St Martin de Queyrières et Villard St Pancrace
Sur inscription - hautes-alpes.lpo.fr

• **Conférences à 18h00**
par des chercheurs de l'INRA
A. Roques (Stratégies de gestion)
C. Rabreau (Impacts du climat)
P. Boissière (Ecosystèmes de montagne)
Contact : LPO antenne de Briançon - Tél : 04 92 21 94 17 - <http://paca.lpo.fr>

Expo LPO
Tendances et
changement
climatique

Gratuit
et ouvert
à tous

Fête des Partias



fête des Partias 2018 © J-P. Coulomb

Tricentenaire de la chapelle des Combes



tricentenaire de la chapelle des Combes © V. Fine

- 70 participants à la 6^{ème} édition de la fête en 2018

Découverte de la Réserve naturelle des Partias par Serre-Chevalier



À la découverte de la biodiversité alpine

Exposition au téléphérique de Chantemerle
En gare intermédiaire
 "Belle et fragile, la faune de nos montagnes est en danger"
En gare d'arrivée
 Silhouettes de rapaces taille réelle

Rencontrez des naturalistes de la réserve
 les vendredis 13, 20 et 27 juillet, 3, 10 et 17 août*
 au sommet de Serre-Chevalier (10h > 16h)
*selon les conditions météo

Découvrez la réserve avec un accompagnateur
 tous les mardis de juillet et août
 inscription au **06 79 57 30 86**
 30€/adulte - 20€/16ans - 90€/famille (2ad+2enf.)

Un espace naturel préservé facile d'accès depuis Serre-Chevalier !






04 92 21 94 17
 hautes-alpes@lpo.fr
 paca.lpo.fr/partias


AGIR pour la BIODIVERSITÉ
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

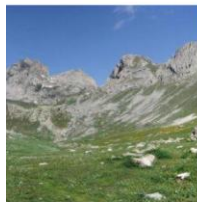


+ clips vidéos « des montagnes à partager » des PNR AuRA / adaptés pour la RNR diffusés aux caisses !





© LPO PACA

[illegible]

Réserve naturelle régionale des Partias

Espace de montagne protégé et géré par la LPO PACA et la commune de Puy Saint André. Située dans le vallon des Combes, les Partias habitent un patrimoine floristique et faunistique d'une grande richesse et de magnifiques paysages préservés. Accès par le téléphérique de Serre-Chevalier. Réglementation spécifique.

i paca.lpo.fr/partias

Accueil de journalistes et Communiqués de presse

PUY-SAINT-ANDRÉ | La 1^{re} édition de la Fête des Partias se déroulera ce dimanche

Découvrir la nature autrement

Le Puy-Saint-André, commune de 1 200 habitants, est située dans la vallée de l'Ubaye, à l'ouest de la réserve naturelle régionale des Partias. C'est un lieu idéal pour découvrir la nature autrement. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. La Fête des Partias est une occasion unique de découvrir la nature autrement. Elle se déroulera ce dimanche 19 octobre, de 10h à 18h, au pied du col de la Vierge. Les participants pourront découvrir la réserve naturelle régionale des Partias, la réserve naturelle régionale de la Vallée de l'Ubaye, et la réserve naturelle régionale de la Vallée de la Durance. Les participants pourront également découvrir le patrimoine culturel de la commune. La Fête des Partias est une occasion unique de découvrir la nature autrement. Elle se déroulera ce dimanche 19 octobre, de 10h à 18h, au pied du col de la Vierge. Les participants pourront découvrir la réserve naturelle régionale des Partias, la réserve naturelle régionale de la Vallée de l'Ubaye, et la réserve naturelle régionale de la Vallée de la Durance. Les participants pourront également découvrir le patrimoine culturel de la commune.



L'Ubaye en 4

SERRE CHEVALIER | Le domaine skiable et la réserve régionale naturelle des Partias main dans la main

Le domaine skiable de Serre Chevalier est situé dans la vallée de l'Ubaye, à l'ouest de la réserve naturelle régionale des Partias. C'est un lieu idéal pour découvrir la nature autrement. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le domaine skiable de Serre Chevalier est un lieu idéal pour découvrir la nature autrement. Il est situé dans la vallée de l'Ubaye, à l'ouest de la réserve naturelle régionale des Partias. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le domaine skiable de Serre Chevalier est un lieu idéal pour découvrir la nature autrement. Il est situé dans la vallée de l'Ubaye, à l'ouest de la réserve naturelle régionale des Partias. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



Un arbre très long à devenir grand...

le dauphiné

ENVIRONNEMENT | La LPO va planter 3 000 cet automne lors d'un chantier participatif

Qui veut planter des pins cembro ?



La LPO va planter 3 000 pins cembro cet automne lors d'un chantier participatif. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



Un arbre très long à devenir grand... Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.

ENVIRONNEMENT | Le chantier dure jusqu'au 19 octobre. Il est encore possible de participer

La campagne de plantation de pins cembro a débuté



Le chantier dure jusqu'au 19 octobre. Il est encore possible de participer. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



Vous voulez planter des arbres ? DICI TV et Radio

Publié par Michel Toupet le jeu, 04/10/2016 - 21:26



Une plantation participative d'arbres aura lieu du 8 au 19 octobre, dans la Réserve Naturelle Régionale des Partias, à Puy-Saint-André dans la Briançonnais. Pas moins de 3000 jeunes pins de pin cembro seront plantés entre les mélièzes et, bien sûr, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Et pas besoin d'être un spécialiste de sylvikulture pour cela, les gestes simples à accomplir seront expliqués sur place. Les détails de l'opération avec Vanessa Fine, conservatrice de la Réserve.



Hautes-Alpes : partez à la découverte de la Réserve naturelle des Partias



Opération « pin cembro » dans la Réserve naturelle Régionale des Partias, dans la Briançonnais. Entre le 8 et le 19 octobre 3 000 de ces semences auront été plantées par une centaine de bénévoles, pour une plantation de pins cembro. Les participants pourront découvrir la réserve naturelle régionale des Partias, la réserve naturelle régionale de la Vallée de l'Ubaye, et la réserve naturelle régionale de la Vallée de la Durance. Les participants pourront également découvrir le patrimoine culturel de la commune.

Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.

Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



Alpes & Midi

L'hebdomadaire des Hautes-Alpes et de la vallée de l'Ubaye

OPERATION "PIN CEMBRO"

Publié le 04/10/2016

Opération « pin cembro » dans la Réserve naturelle Régionale des Partias, dans la Briançonnais. Entre le 8 et le 19 octobre 3 000 de ces semences auront été plantées par une centaine de bénévoles, pour une plantation de pins cembro. Les participants pourront découvrir la réserve naturelle régionale des Partias, la réserve naturelle régionale de la Vallée de l'Ubaye, et la réserve naturelle régionale de la Vallée de la Durance. Les participants pourront également découvrir le patrimoine culturel de la commune.



Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.

Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.



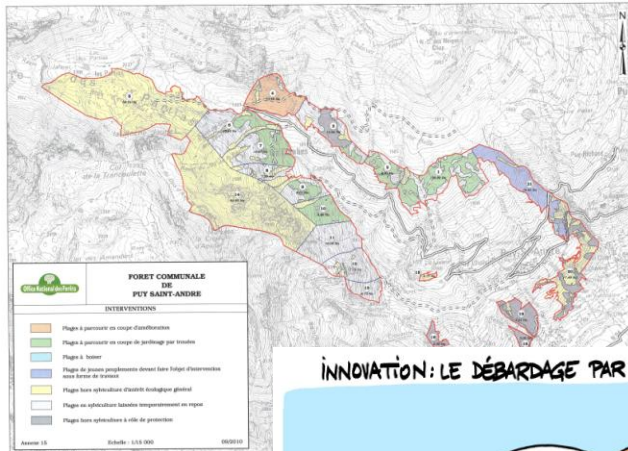
Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable. Le territoire est riche en patrimoine naturel et culturel. La commune a mis en place une politique de développement durable qui vise à préserver l'environnement et à promouvoir le tourisme durable.

Les Orientations générales (OG)

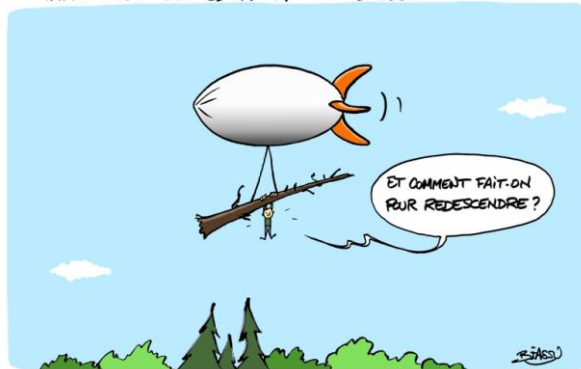
OG4 INTÉGRATION DES ACTIVITÉS HUMAINES



Concertation pour une exploitation forestière respectueuse



INNOVATION: LE DÉBARDAGE PAR BALLON DIRIGEABLE



Accompagnement de l'activité pastorale



tournée de terrain en octobre 2018 © Marie Roman

Entretien de sentiers



balisage post GTE © Patrick Michel

Signalétique



panneaux provisoires au col et au sommet de Serre-Chevalier © LPO

Grand Trail des Ecrins



- Seule course sportive organisée dans la RNR (activité non règlementée)
- Mise en œuvre en concertation avec les gestionnaires
- Soutien au balisage des sentiers
- Démarche éco-responsable
- Sensibilisation du public

Demande 2019

BUDGET 2018

charges	Montant (€)	produits	Montant (€)
1/ charges directes		Autofinancement LPO	10 010 €
Salaires et charges	33 084 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 000 €
Matériel, équipement, fournitures, deplaments et prestation de service	12 885 €	Commune de Puy Saint André	2 000 €
Services extérieurs	11 503 €	CDC Biodiversité	23 000 €
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT REGION	3 956 €	QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT REGION	3 956 €
2/charges indirectes	7538 €		
Total des charges	68 966 €	Total des produits	68 966 €
Dons matériel (cordes), étude botanique, mise à disposition salariés		Serre-Chevalier Domaine skiable	Estimé à 4 000 €

PREVISION BUDGET 2019

Prévision des charges	Montant (€)	Prévision des produits	Montant (€)
1/ charges directes		Autofinancement LPO	15 884 €
Salaires et charges	32 800 €		
Prestation de service	3 000 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (vote le 15/03/19)	Demande de 40 000 €
Frais de déplacements	1 400 €	Commune de Puy Saint André	2 000 € payé
Matériel, équipement, fournitures	6 200 €	CDC Biodiversité	3 500 € Payé
Services extérieurs	11 920 €	CEMEX – LPO France	Demande de 5 000 €
2/charges indirectes	11 064 €		
Total des charges	66 384 €	Total des produits	66 384 €

Soutien de la Région pour la gestion de la RNR des Partias :

- Travaux d'aménagement des limites pour la **révision RNR** (porté par la commune) :
géomètre (390 €) + panneaux (3 800 €)
- Acquisition de **matériels de suivis**, mutualisation avec la RNR Gorge de Daluis, co-gérée LPO (9 000 €)
+ Etude préalable aux travaux du sentier de découverte ludo-pédagogique de la RNR des Partias au sommet de Serre-Chevalier (10 000 €)
+ **Expo RNR** de la Région

Ordre du jour

- Tour de table
- Demande de reconduction :
Projet de révision de la réserve naturelle
- Bilan des actions 2018
- **Perspectives pour 2019**
- Questions diverses...





Mars : Lancement concours photo

Avril : Les 10 chiffres clés

Mai : Clip vidéo de la réserve

23 Juin : Fête des partias

11 Juillet : Jeunes au sommet

Août : Arbre à palabre

Septembre : Résultat du concours photo

12 Octobre : Soirée de célébration des 10 ans

Novembre : Témoignages des acteurs de la réserve

Décembre : Atelier-débat « quelles perspectives pour la réserve ? »

- Accompagnement de la demande de renouvellement du classement (CSRPN, etc.),
- Evaluation de la gestion de la RNR et réflexion sur le futur plan de gestion,
- Développement du projet de sentier d'interprétation au sommet de Serre-Chevalier,
- Pose de nouveaux panneaux de la RNR,
- Installation d'un point d'info à la bibliothèque de Puy Saint André,
- Suivi petites chouettes,

- Actions avec les jeunes
 - Création d'une station météo au Lycée d'Altitude (STI2D)
 - Matinée au Collège des Garcins
 - Formation civique et citoyenne « protège ta montagne »
 - Jeunes au sommet (Alparc)
 - Mille et une nuit alpines (Educ'Alpes + Lycée)
 - Projet MJC, centre de loisirs Zanzibar...
- Journée découverte avec le SNAM05...

Ordre du jour

- Tour de table
- Demande de reconduction :
Projet de révision de la réserve naturelle
- Bilan des actions 2018
- Perspectives pour 2019
- **Questions diverses...**





Réserve Naturelle Régionale
PARTIAS



Merci pour votre attention



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

